

République Démocratique du Congo



Province du Kwilu

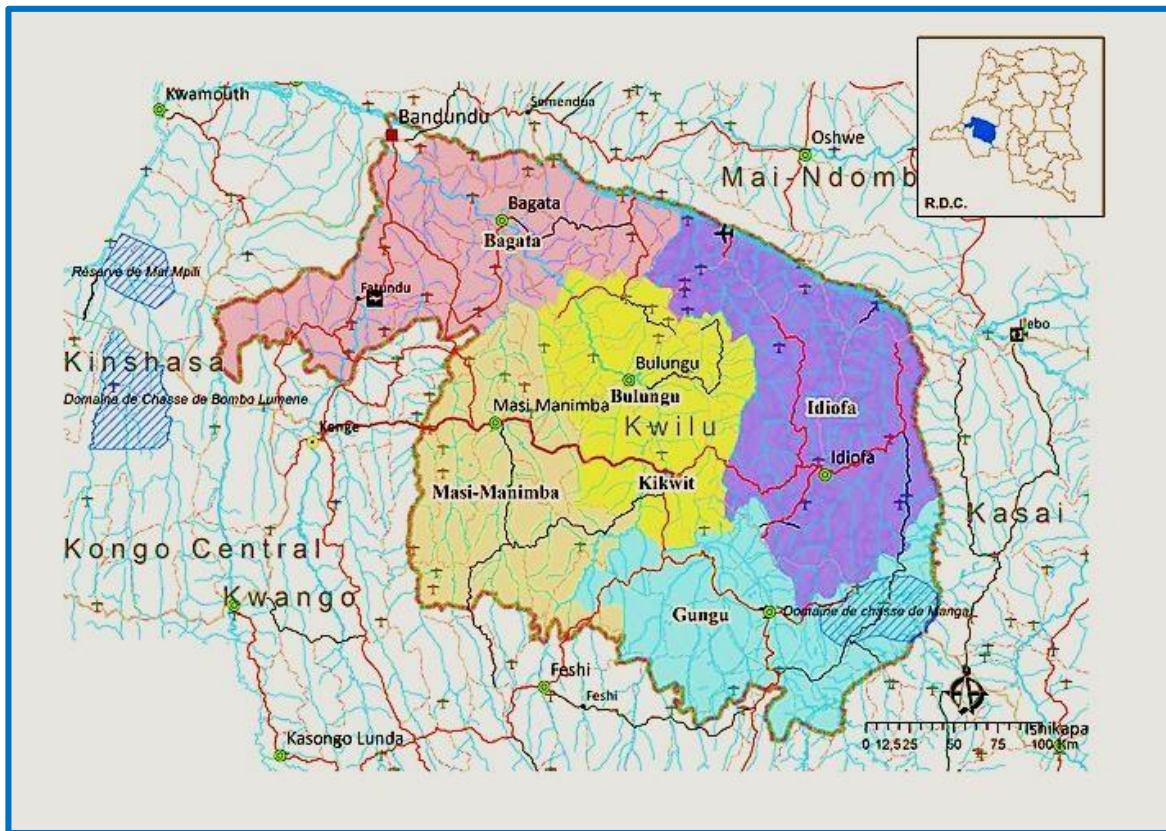
Gouvernement Provincial

# PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL (2020-2024)



Avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement

## Carte géographique de la Province du KWILU





## Sigles et Acronymes

<b>ACC</b>	: Adaptation aux Changements Climatiques
<b>ADPEV</b>	: African Platform for Development
<b>ANAPI</b>	: Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
<b>A.P</b>	: Administration Publique
<b>A.T</b>	: Administration du Territoire
<b>APEDE</b>	: Amis de Personnes en Détresse
<b>ARV</b>	: Anti Rétroviraux
<b>ASBL</b>	: Association Sans But Lucratif
<b>BAP</b>	: Brigade Agricole Pilote
<b>BCC</b>	: Banque Centrale du Congo
<b>CAID</b>	: Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement
<b>CAP</b>	: Centre d'Apprentissage Professionnel
<b>CARITAS</b>	: Département technique de l'Eglise catholique pour la charité et le développement
<b>CENI</b>	: Commission Electorale Nationale Indépendante
<b>CFP</b>	: Centres de Formation Professionnelle
<b>CNSS</b>	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>COPEMECO</b>	: Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises
<b>COOEPEC</b>	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
<b>CPAJ</b>	: Centre Pilote Agricole des Jeunes
<b>CRS</b>	: Centre de Rattrapage Scolaire
<b>CS</b>	: Centre de Santé
<b>DGDA</b>	: Direction Générale des Douanes et Accises
<b>DGI</b>	: Direction Générale des Impôts
<b>DGM</b>	: Direction Générale des Migrations
<b>DGRAD</b>	: Direction Générale des Recettes judiciaires, Administratives et Domaniales
<b>DGREK</b>	: Direction Générale des Recettes du Kwilu

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

<b>OVDA</b>	: Office des Voies des Dessertes Agricoles
<b>E.ASSOC</b>	: Entreprise Associative
<b>EM</b>	: Ecoles Maternelles
<b>ENABEL</b>	: Agence Belge de Développement
<b>EP</b>	: Ecoles Primaires
<b>EPRIV</b>	: Entreprise Privée
<b>EPE</b>	: Entreprise Paraétatique
<b>EPST</b>	: Enseignement Primaire Secondaire et Technique
<b>ES</b>	: Ecoles Secondaires
<b>ESU</b>	: Enseignement Supérieur et Universitaire
<b>ETD</b>	: Entités Territoriales Décentralisées
<b>FARDC</b>	: Forces Armées de la République Démocratiques du Congo
<b>FC</b>	: Franc Congolais
<b>FEC</b>	: Fédération des Entreprises du Congo
<b>FOLECO</b>	: Fédération des ONG Laïcs à vocation Economique du Congo
<b>FPI</b>	: Fonds pour la Promotion de l'Industrie
<b>GTS</b>	: Groupes Thématiques
<b>HPK</b>	: Huileries Plantation du Kwilu
<b>HT</b>	: Haute Tension
<b>IEJ</b>	: Infrastructures d'Encadrement des Jeunes
<b>INPP</b>	: Institut National de Préparation Professionnelle
<b>INS</b>	: Institut National de Statistique
<b>IST</b>	: Infection Sexuellement Transmissible
<b>ITPR</b>	: Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction
<b>JICA</b>	: Coopération Japonaise pour le Développement
<b>MAJ</b>	: Maisons d'Apprentissage des Jeunes
<b>MINIPRO</b>	: Ministère Provincial
<b>OCC</b>	: Office Congolais de Contrôle
<b>ODD</b>	: Objectif de Développement Durable

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>O.I</b>	: Organisation Internationale
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONGD</b>	: Organisation Non Gouvernementale de Développement
<b>ONEM</b>	: Office National pour l'Emploi
<b>ONHR</b>	: Office National Hydraulique Rurale
<b>OPEC</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>OPJ</b>	: Officier de Police Judiciaire
<b>OR</b>	: Office des Routes
<b>PAEV</b>	: Programme d'Approvisionnement en eau potable pour les Villages
<b>PAG-PK</b>	: Programme d'Actions du Gouvernement Provincial du Kwilu
<b>PAP</b>	: Programme d'Actions Prioritaires
<b>PDP</b>	: Plan de Développement Provincial
<b>PEMIRU</b>	: Pêche en Milieu Rural
<b>PLC</b>	: Plantations Lever au Congo
<b>PNC</b>	: Police Nationale Congolaise
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	: Petites et Moyennes Industries
<b>PNSD</b>	: Plan National Stratégique de Développement
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PQCE</b>	: Plan Quinquennal de Croissance et d'Emploi
<b>PSG</b>	: Peacebuilding and Statebuilding Goals
<b>PTA</b>	: Programme de Travail Annuel
<b>PTNTIC</b>	: Postes, Téléphones, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>PVH</b>	: Personnes Vivants avec Handicap

---

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

<b>PVV</b>	: Personnes Vivants avec le VIH
<b>REGIDESO</b>	: Régie des Eaux
<b>RDA</b>	: Routes de Desserte Agricoles
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RN</b>	: Routes Nationales
<b>RR</b>	: Routes Revêtues
<b>RT</b>	: Routes en Terre
<b>RTNC</b>	: Radio Télé Nationale Congolaise
<b>RVA</b>	: Régies des Voies Aériennes
<b>SANRU</b>	: Soins de Santé en Milieu Rural
<b>SECOPE</b>	: Service de Contrôle de la Paie des Enseignants
<b>SERNIE</b>	: Service National de l'Identification des Elèves
<b>SCTP</b>	: Société Congolaise des Transports et des Ports
<b>SCPT</b>	: Société Congolaise des Poste et Télécommunications
<b>SIDA</b>	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SENHARU</b>	: Service National d'Habitat Rural
<b>SNEL</b>	: Société Nationale d'Electricité
<b>SNIR</b>	: Service National d'Informations Rurales
<b>SOBRABAND</b>	: Société Brassicole du Bandundu
<b>SONAS</b>	: Société Nationale d'Assurances
<b>SOUS-CIAT</b>	: Sous Commissariat
<b>TENAFEP</b>	: Test National de Fin d'Etudes Primaires
<b>UNICEF</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH</b>	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles Basées sur le Genre

## Liste de Tableaux

Tableau 1	: Cartographie des Villes, Territoires, Chefferies, Secteurs et quartiers.....	24
Tableau 2	: Répartition de la population du Kwilu par tranche d'âge.....	25
Tableau 3	: Répartition des hôpitaux par entité.....	43
Tableau 4	: Taux brut de scolarisation par secteur suivant le niveau d'études des inscrits en 2016 .....	44
Tableau 5	: Indice de parité au primaire et au secondaire en 2016 .....	45
Tableau 6	: Taux de déperdition scolaire au primaire en 2016.....	45
Tableau 7	: Motif de déperdition scolaire au primaire en 2016.....	45
Tableau 8	: Effectif des étudiants des universités par secteur en 2016.....	45
Tableau 9	: Effectif des étudiants des universités par sexe en 2016.....	46
Tableau 10	: Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et + en 2016.....	46
Tableau 11	: Répertoire des établissements d'enseignement supérieur et universitaire .....	46
Tableau 12	: Répertoire des établissements d'enseignement supérieur et universitaire par secteur et lieu.....	47
Tableau 13	: Disparité Genre .....	51
Tableau 14	: Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes en 2017.....	51
Tableau 15	: Répartition des emplois par secteur institutionnel en 2016.....	53
Tableau 16	: Taux de chômage au sens du BIT selon le milieu en 2016.....	53
Tableau 17	: Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe en 2016.....	53
Tableau 18	: Répartition des chômeurs par sexe en 2016.....	53
Tableau 19	: Réseau d'intérêt routier général géré par l'Office des routes en 2017.....	57
Tableau 20	: Itinéraires régionaux intégrateur avec les pays limitrophes en 2017.....	57
Tableau 21	: Proportion de la population qui utilise l'ordinateur et l'internet en 2016.....	59
Tableau 22	: spectre de la fragilité de la Province.....	66
Tableau 23	: Cibles des ODD associés au pilier 1.....	72
Tableau 24	: PSG (objectifs New Deal).....	73
Tableau 25	: Cibles de l'ODD associé au pilier 2.....	77
Tableau 26	: PSG (objectifs New Deal).....	78
Tableau 27	: Cibles des ODD associés au pilier 3.....	80
Tableau 28	: PSG 4 (objectifs New Deal) .....	81
Tableau 29	: Cibles des ODD associés au pilier 4.....	83
Tableau 30	: PSG 5 (objectifs New Deal) .....	83
Tableau 31	: Cible de l'ODD associé au pilier 5.....	85
Tableau 32	: PSG 5 (objectifs New Deal) .....	86
Tableau 33	: Synthèse du programme d'actions prioritaires du Kwilu 2021-2025.....	91
Tableau 34	: Illustration du cadrage macroéconomique.....	92
Tableau 35	: Outil de Reporting.....	94





---

## Liste de Graphiques

---

Graphique 1 : Répartition des coûts par Pilier.....	107
Graphique 2 : Répartition par sources de financement nécessaires.....	108
Graphique 3 : Répartition par sources de financement .....	108



## Sommaire

Carte géographique de la Province du KWILU.....	1
Sigles et Acronymes .....	3
Liste de Tableaux.....	7
Liste de Graphiques.....	9
Sommaire.....	11
Epigraphe .....	15
Préface .....	17
Remerciements .....	19
Résumé exécutif .....	21
Introduction.....	23
Chapitre 1. Cadre Provincial de l'élaboration du Plan.....	25
1.1. Présentation De La Province .....	25
1.1.1. Situation physique.....	25
1.1.2. Contexte politico-administratif.....	26
1.1.3. Contexte socioéconomique et démographique.....	28
1.2. DEVELOPPEMENT RECENT DE LA PROVINCE (2016-2020) .....	29
1.2.1. Gouvernance :.....	29
1.2.2. Secteurs Productifs : .....	29
1.2.3. Secteurs sociaux :.....	30
1.2.4. Infrastructures et Bâtiments :.....	30
1.2.5. Environnement et développement durable :.....	30
CHAPITRE 2 : Diagnostic Global de la Province .....	31
2.1. Secteurs sociaux.....	31

# Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

2.1.1. Santé, Nutrition et VIH/ Sida .....	31
2.1.2. Education et Formation.....	32
2.1.3. Protection sociale, genre, familles et enfants.....	38
<b>2.1.3.1. Protection sociale.....</b>	<b>38</b>
<b>2.1.3.2. Genre, familles et enfants .....</b>	<b>39</b>
2.1.4. Jeunesse, sports et loisirs .....	41
2.1.5. Emploi.....	43
2.1.6. CULTURE ET ARTS .....	45
2.2. Gouvernance de la province .....	47
2.2.1. Gouvernance politique et sécuritaire.....	48
<b>2.2.1.1. Paix et sécurité .....</b>	<b>48</b>
<b>2.2.1.2. Elections .....</b>	<b>49</b>
2.2.2. Gouvernance administrative et judiciaire.....	50
2.2.3. Gouvernance économique et financière.....	54
2.3. Secteurs productifs .....	57
2.3.1. AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE .....	57
2.3.2. Mines.....	60
2.3.3. INDUSTRIES .....	61
2.3.4. Commerce, banques, Microfinances et assurances .....	62
2.3.5. Hydrocarbures .....	63
2.3.6. Tourisme .....	64
2.4. Infrastructures et Aménagement du territoire.....	65
2.4.1. INFRASTRUCTURES DE Transport.....	66
2.4.2. INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES .....	68
2.4.3. Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication .....	69
2.4.4. Urbanisme et habitat .....	70
2.4.5. Aménagement du territoire .....	71
2.5. Environnement, développement durable et équilibré .....	72

# Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

2.5.1. Environnement.....	72
2.5.2. EAU ET ASSAINISSEMENT.....	73
2.5.3. Développement rural.....	74
2.6. DEFIS ET ENJEUX.....	76
2.6.1. DEFIS A RELEVER AU NIVEAU DE LA PROVINCE.....	76
2.6.2. ENJEUX A CONQUERIR AU PROFIT DE LA PROVINCE.....	77
Chapitre 3 : Vision, Objectifs et Stratégies.....	78
3.1. Vision de développement de la province.....	78
3.2. Objectifs global et généraux.....	78
3.3. PILIERS stratégiques.....	79
<b>PILIER 1. valorisation du capital humain, développement social et culturel.....</b>	<b>80</b>
<b>PILIER 2. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'état et consolidation de la paix.....</b>	<b>85</b>
<b>PILIER 3. consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie.....</b>	<b>88</b>
<b>PILIER 4. Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures.....</b>	<b>91</b>
<b>PILIER 5. protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibre.....</b>	<b>94</b>
Chapitre 4 : Coût et Financement du Plan de Développement Provincial.....	97
4.1. Estimation de coûts.....	97
4.2. cadrage macroéconomique et budgétaire.....	101
4.3. Stratégie de financement.....	103
Chapitre 5 : Dispositif de mise en Œuvre et suivi-évaluation.....	105
5.1. redevabilité et partage de l'information.....	105
5.2. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE.....	105
5.3. ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE.....	106
5.4. Mécanisme DE SUIVI-EVALUATION.....	107

# Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

5.4.1. Outils de collecte de données .....	107
5.4.2. Reporting, périodicité et responsabilité.....	108
5.5. Facteurs de risques et contraintes .....	109
ANNEXES .....	111
1. Cadre de mise en œuvre du Plan de Développement Provincial : Conseil Provincial de Planification .....	111
2. Cadre institutionnel de suivi évaluation du Plan de Développement Provincial.....	112
3. ANALYSE DE LA FRAGILITE DU KWILU réalisé en Février 2019. ....	113
3.1. Analyse du spectre .....	113
3.2. Recommandations .....	114
4. Tableau de Correspondance PNSD-ODD-PAI/PMA-NEW DEAL-PDP .....	117
BIBLIOGRAPHIE .....	125
COMITE D'ELABORATION .....	127

## Epigraphe

---

**“La priorité absolue de mon action est d’offrir une perspective de dignité à nos populations, de promouvoir la création d’emploi notamment pour les jeunes et de lutter contre la précarité et l’exclusion.”**

**SEM Félix Antoine TSHISEKEDI**

Président de la RD Congo  
Sept 2019 - Assemblée Générale de l’ONU







## Préface

Après multiples sollicitations, le Ministère national du Plan, à travers la Direction de la Planification Régionale, a accepté d'accompagner notre province, le Kwilu, à élaborer son premier Plan de développement afin d'élaborer différentes stratégies et fédérer toutes les actions visant son développement.

Cet accompagnement consiste, entre autre, à nous accompagner dans l'élaboration de cet outil de planification, qu'est le Plan de développement, à responsabiliser les élus et acteurs locaux dans le pilotage, la coordination et la mise en œuvre du programme d'actions prioritaires de ce Plan de développement ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de ce programme.

Comme souhaité par le Gouvernement provincial du Kwilu, l'élaboration dudit Plan de développement provincial s'est déroulée du 03 décembre 2020 au 19 décembre 2020 avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Basés sur une approche largement participative, ces travaux ont fédéré la contribution des toutes les parties prenantes au développement de la



Province, à savoir, le Gouvernement provincial, les services de l'Administration publique, les Organisations de la Société Civile, les opérateurs économiques ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Conformément à la vision et au cadre stratégique du Plan National Stratégique de Développement (PNSD), la vision de développement de la Province consiste à faire du KWILU, une province à revenu intermédiaire au profit de tous les Kwiloises et Kwilois et ce, en mettant en avant notre sol et notre sous-sol.

Aussi, tout en se référant aux Objectifs de Développement Durable (ODD), la province s'est fixé des objectifs à atteindre durant le quinquennat ainsi que les orientations générales de l'action publique et a arrêté des actions concrètes à mettre en œuvre.

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

---

A cet effet, l'attention particulière dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan de développement constitue le défi primordial à relever afin d'impulser un bond qualitatif à notre chère province dans l'optique d'un développement durable.

Permettez-moi, avant de clore mon propos, de remercier les Experts du

Gouvernement central et le Programme des Nations Unies pour le Développement venus nous appuyer dans ces travaux.

Enfin, je sollicite l'implication de tout acteur au développement pouvant œuvrer pour la réussite de ce tout premier Plan de développement du Kwilu afin de permettre au Kwilu de prendre un élan de développement.

Pour Le Gouverneur en mission

*Félicien KIWAY*

*Vice- Gouverneur de Province*

## Remerciements

Qu'il me soit permis de rappeler que le processus de planification du développement devrait constituer l'objectif primordial de tout Gouvernement responsable et soucieux de la bonne gestion de son entité, laquelle favorise le bien-être collectif car " qui ne planifie rien planifie son échec" dit-on.

J'exprime, ainsi, toute ma gratitude à toutes les parties prenantes qui ont contribué au processus d'élaboration du présent document qui servira de référence pour la conduite des politiques nécessaires à l'émergence de notre chère province.

Je pense aux experts du Gouvernement Central et ceux de la province qui ont travaillé d'arrachepied pour la production dudit document.

Que tous nos partenaires qui ont aidé à l'accomplissement de ce rêve, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD), trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Raison pour laquelle je voudrais exprimer toute ma gratitude à tous les acteurs tant de la Société civile que



ceux d'autres horizons qui ont contribué au processus d'élaboration du présent document car, ce dernier servira de cadre de référence au développement de notre Province.

Mes pensées et remerciements à tous ceux qui ont travaillé d'arrachepied pour la production dudit document.

En ce qui concerne la mise en œuvre de ce document de planification de notre province, je voudrais par ailleurs, solliciter l'appropriation et le pilotage politique de tous les membres du Gouvernement provincial pour aboutir à un résultat satisfaisant.

*Zéphirin MUMA NGOMONZEY*

*Ministre Provincial du Plan*



## Résumé exécutif

Ce Plan de développement provincial est décliné en cinq chapitres, à savoir :

✓ **Chapitre I : Cadre provincial de l'élaboration du Plan**

Il présente la situation physique, le contexte politico-administratif et le contexte socioéconomique et démographique grâce à la revue documentaire. Aussi, les actions récentes de développement pour la période 2016-2020 ont été passées en revue.

✓ **Chapitre II : Diagnostic global de la province**

Il est question de faire l'état des lieux et le diagnostic sectoriels en présentant les Forces, Faiblesses, Opportunités et menaces. Enfin, ressortir tous les défis et enjeux de la province à partir de l'état des lieux et du diagnostic.

✓ **Chapitre III : Vision, Objectifs et stratégies**

A partir de la vision nationale, la province a ressorti la sienne et a défini les objectifs stratégiques à atteindre à partir des cibles des Objectifs de développement durable retenus pour le Kwilu, des recommandations du New Deal, des recommandations de l'adaptation aux changements climatiques et aux do-

maines du Programme d'Actions d'Istanbul. Tous les objectifs définis sont placés dans les piliers retenus par le Plan National Stratégiques de développement.

✓ **Chapitre IV : Coût et financement du Plan de développement**

Le coût de la mise en œuvre de ce Plan de développement est de **973,361 milliards de Francs congolais** pour la période allant de **2020 à 2024**, soit **une moyenne annuelle de 194,672 200 Milliards de dollars américains** avec **674,201 milliards de Francs congolais** représentant **69,27%** du coût total du PAP pour les financements déjà acquis et **299,160 milliards de Francs congolais**, représentant ainsi environ **30,73%** du coût total, comme écart de financement. La contribution de l'Etat dans ce Plan de développement au titre de rétrocession est de **20,14%**, celle des **bailleurs** est de **19,42%** et celle de la province s'élève à **30,08%**.

Le cadrage macroéconomique et budgétaire a, quant à lui, décliné sur la période **2020-2024** permet au Gouvernement provincial de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle et propose un scénario réaliste qui traduit les efforts du Gouvernement à influencer la trajectoire des indicateurs macroéconomiques à court et à

moyen termes. Il repose sur les politiques sectorielles à mettre en œuvre. Enfin, les stratégies de financement de ce Plan ont été présentées.

### ✓ **Chapitre 5 : Dispositif de mise en œuvre**

Dans ce dernier, un dispositif cohérent avec celui tracé au niveau national comprenant les acteurs et les mécanismes de mise en œuvre a été mis en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PDP et du PAP.

## Introduction

**S**on Excellence, Monsieur le Président de la République, avait explicitement recommandé aux Gouverneurs de province, lors du séminaire de renforcement des capacités organisé au mois de mai 2019 en leur faveur, de doter leurs provinces respectives de cadres programmatiques de développement.

Ainsi, lors de la Table Ronde des Ministres national et provinciaux du Plan, tenue à Kinshasa en Décembre 2019, il avait été décidé, dans le même ordre d'idées que le Président de la République, la poursuite de l'accompagnement des Exécutifs provinciaux dans leurs travaux d'élaboration ou d'actualisation, selon le cas, des Plans de développement provinciaux.

C'est ainsi que la Province du Kwilu vient d'élaborer son premier Plan de Développement Provincial (2020-2024) afin de lui permettre de réaliser ses ambitions de développement et offrir à ses filles et fils des conditions de vie et des opportunités d'épanouissement compatibles avec leur potentiel naturel de développement.

L'objectif principal de ce plan développement se résume en deux volets. Premièrement, créer des richesses et enfin, améliorer les conditions de vie des populations à travers l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD), des objectifs du Programme

d'Istanbul pour sortir la RDC des pays les moins avancés, des actions d'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à travers la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de la fragilité relatives au New Deal.

Cet objectif est parti du constat malheureux au regard de la situation de pauvreté dans laquelle se trouve la population Kwiloise malgré toutes les potentialités du sol et du sous-sol de cette province et au regard de cette population à majorité jeune qui, malheureusement, migre ailleurs à la recherche du mieux-être.

Ces travaux se sont déroulés du 03 au 19 décembre 2020 avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement et l'appui technique du Gouvernement central.

Ce Plan de développement constitue l'unique cadre de référence de toute la politique de développement du Kwilu à court et moyen termes élaboré en cohérence avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD).

Cet exercice s'est tenu en quatre séquences : la réalisation de l'analyse situationnelle de la province, la formulation des choix stratégiques du PDP, la conception du cadre programmatique du PDP et la finalisation de ce PDP.





## Chapitre 1. Cadre Provincial de l'élaboration du Plan

### 1.1. PRESENTATION DE LA PROVINCE

#### 1.1.1. SITUATION PHYSIQUE

La province du KWILU est une nouvelle province issue du découpage territorial requis par la Constitution du 18 Février 2006 en son article 3 mais dont le statut réel n'a été acquis qu'après la promulgation, le 2 mars 2015, de la loi de programmation n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces.

La province du Kwilu a pour Chef-lieu, la ville de BANDUNDU et compte deux autres villes à savoir, KIKWIT et Bulungu.

Elle comprend également 5 territoires dont Bagata, Bulungu, Gungu, Idiofa et Masimanimba ainsi que 49 secteurs. « Elle est limitée, au Nord, par la province du MAI-NDOMBE ; à l'Est, par la province du KASAI ; à l'Ouest, par la ville de KINSHASA ; au Sud, par la province du KWANGO.

A l'Ouest, la région s'étend jusqu'aux bords de la rivière Kwango ; au Sud, c'est l'Inzia qui lui sert des frontières à l'Est, elle est limitée par la Loange et enfin au Nord, le Kasai. Ces quatre rivières ont déterminé son découpage officiel. Quant à la rivière Kwilu dont la province tire son nom, elle est d'une importance

capitale. Car ses abords couverts de galeries forestières et formés d'immenses étendues de terres fertiles constituent le foyer d'une population très dense. Ils offrent en outre un vaste terrain propice où sont érigées plusieurs localités ou cités administratives, centres industriels et commerciaux, postes de Missions chrétiennes. »<sup>1</sup>

Elle tire sa source en Angola et de là, elle coule du Sud vers le Nord, pour changer sa direction et couler enfin vers le Nord-Ouest.

Dans la partie située à l'arrière de Kikwit, la rivière Kwilu est un bief navigable d'une grande importance comme porte d'accès pour pénétration vers le Sud.

La Province du Kwilu a une superficie de 78 531 Km<sup>2</sup>.

Elle a, dans l'ensemble, un climat tropical avec une température moyenne variant entre 20°C et 25°C et un sol en majorité argilo-sablonneux propice pour les cultures vivrières.

C'est une province qui vit de son sol, à travers l'agriculture, la pêche artisanale et l'élevage, essentiellement. Mais elle a un grand potentiel énergétique, minier,

<sup>1</sup> PNUD, Profil Pauvreté et conditions de vie du Kwilu, Bandundu, 2016, page 4

touristique, forestier, agricole et halieutique qui lui permettrait de devenir un important centre industriel si toutes ces potentialités sont prises en compte.

L'assainissement est également très préoccupant dans cette province car, il est à relever que 48,2% des ménages ont choisi l'enfouissement d'ordures et 18,1%, la rue ou les cours d'eaux.

« Du point de vue des services de santé, en dehors de Kinshasa et du Kongo Central, cette Province est l'une des provinces où les services de santé sont acceptables, soit 17 lits pour 100.000 habitants avec 1 médecin pour 7.305 habitants alors que la norme acceptée par l'OMS est de 1 médecin pour 10.000 habitants. »<sup>2</sup>

Les infrastructures de transport dans la Province du KWILU s'appuient sur trois principaux réseaux que voici : le réseau routier, le réseau aérien et les Voies navigables. Le réseau routier de cette Province est l'un des plus denses de la République.

### 1.1.2. CONTEXTE POLITICO-ADMINISTRATIF

L'organisation politique de la Province repose sur deux Institutions à savoir :

✓ **L'Assemblée Provinciale** qui compte 48 Députés dont 43 élus au suffrage universel direct et 5 cooptés. Elle est dirigée par un bureau de 5 Membres dont

Ce réseau est composé des routes nationales, Provinciales et de dessertes agricoles. Malheureusement, la plupart de ces routes sont actuellement en mauvais état faute d'entretien.

Le réseau des voies navigables est composé de plusieurs rivières dont la rivière Kwilu est la plus importante et permet l'accessibilité à la Province.

Il s'agit principalement des rivières Nzinda, Lukemi, Misengi, Tamukombo, Sopo, Loano, Yonsi, Luini, Kasai, Kwango, Inzia, Kasai, Kwenge, Luzumu, Nko, Mubangu, Luniungu, Nzalambala, Kamuthia, Lukwa, Lutshima, Loange, Lukwila, Yembesi, Lufuku, Lubwe, Kamtsha, Gobari, Lukula et Luie. Elle comprend aussi les lacs Bukanga, Ngombe, Putu-Kingombi, Nzalama et Nzundu.

Le réseau aérien, lui, est composé de l'aéroport national de BANDUNDU et de plusieurs aérodromes dans la Ville de Kikwit ainsi que dans les différents territoires.

une Femme en qualité de rapporteur adjointe.

✓ **Le Gouvernement Provincial** est composé d'un Gouverneur, d'un Vice-Gouverneur, de 10 Ministres provinciaux, de 3 Commissaires généraux ainsi que de 2 Secrétaires du Gouvernement.

<sup>2</sup> PNUD, Profil Pauvreté et conditions de vie du Kwilu, Bandundu, 2016, page 3

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

L'Administration Publique et les services publics provinciaux sont composés de Services Nationaux Décentralisés

et Déconcentrés, des Services Techniques Spécialisés ainsi que des Directions Provinciales des Entreprises Publiques.

Tableau 1 : CARTOGRAPHIE DES VILLES, TERRITOIRES, CHEFFERIES, SECTEURS ET QUARTIERS

SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA PROVINCE DU KWILU	
Villes	Communes (Quartiers)
Bandundu	<b>Basoko</b> (Salongo, Air Congo, Buza, Ifuri et Lumbu) ; <b>Disasi</b> (Nsélé, Lwani, Salaminta, Kwango, Molende) et ; <b>Mayoyo</b> (Bosembo, Ito, Kimvuka, Malebo, Musaka, Ngamilele).
Kikwit	<b>Kazamba</b> (Lwano, 30 juin, Inga et Fac) ; <b>Lukemi</b> (Wenze, Ndangu, Misengi, Nzundu, Etac et Nguluzamba); <b>Lukolela</b> (Mudikwit, Yonsi, Bongisa et Lunia) ; <b>Nzinda</b> (Lumbi, Ndeke-Zulu, Kimwanga, Sankuru).
Bulungu	
Territoires	Communes urbaines, communes rurales, Secteurs/ chefferies
Bagata	<b>Communes rurales:</b> Bagata, Misay, Mabenga, Panu Pay-Pay, <b>Secteurs:</b> Kwango-Kasaï, Kwilu-Ntobere, Kidzweme, Manzasay et Wamba-Fatundu.
Bulungu	<b>Communes urbaines :</b> Kabangu, Kwilu et Lukonzi. <b>Communes rurales :</b> Djuma, Bukiombo-Lusanga. <b>Secteurs :</b> Kipuka, Kwenge, Nko, Luniungu, Kilunda, Mikwi, Kwilu-Kimbata, Dwe, Niadi-Nkara et Imbongo.
Idiofa	<b>Communes urbaines :</b> Idiofa, Manding, Musanga, Isabo, Menki, Ipala, Tshenza et Ndambu. <b>Communes rurales :</b> Piopio, Yolo/Eolo, Panu, Kalo et Mulasa. <b>Secteurs :</b> Banga, Belo, Bulwem, Kalanganda, Kanga, Kapia, Kipuku, Madimbi, Mateko, Musanga-Idiofa, Sedjo et Yasa-Lokwa.
Gungu	<b>Communes urbaines :</b> Congo, Kakobola, Kwilu et Lukwila. <b>Communes rurales :</b> Mukedi. <b>Secteurs :</b> Gungu, Kandale, Kilamba, Kilembe, Kisunzu, Kobo, Kondo, Lozo, Lukamba, Mudikalunga, Mungindu et Ngudi.
Masimanimba	<b>Communes urbaines :</b> Bibembo, Kangamiese et Lukuala <b>Communes rurales :</b> Masamuna, Bwalayulu et Pay-Kongila. <b>Secteurs :</b> Bidungi, Kinzenga, Kitoy, Mokamo, Mosango, Pay Kongila, Sungu, Kibolo, Kinzenzenzo et Masimanimba.

## 1.1.3. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Le Kwilu se caractérise par une langue commune, le **Kikongo** qui est un facteur stimulus de cohésion sociale et d'échange interclanique au sein de la province.

Les principales tribus sont les YANSI, MBALA, TEKE, BOMA, HUNGANA,

NZADI, NGONGO, BUNDA, MPUTU, SAMBAN, PENDE, KWESE, WONGO, PINDI, DINGA, NGOLI, LELE, SUKU et SONGO.

La population du Kwilu est estimée à près de 5 490 000 habitants.

Tableau 2 : Répartition de la population du Kwilu par tranche d'âge

Groupe d'âge	Masculin		Féminin	
	Effectif (en milliers)	Proportion en %	Effectif (en milliers)	Proportion en %
0-4	534	19,99	530	18,83
5-9	433	16,18	431	15,29
10-14	362	13,54	361	12,81
15-19	279	10,45	279	9,92
20-24	230	8,61	235	8,34
25-29	204	7,61	205	7,29
30-34	171	6,38	167	5,91
35-39	134	5,00	142	5,03
40-44	93	3,46	105	3,74
45-49	51	1,90	78	2,77
50-54	45	1,69	74	2,63
55-59	36	1,36	63	2,24
60-64	35	1,30	55	1,95
65-69	32	1,21	49	1,75
70-74	17	0,65	21	0,76
75 et +	17	0,65	21	0,76

Source : Annuaire statistique 2017

« Au Kwilu, le niveau de pauvreté, très avancé, est estimé à 77,1% en 2012 étant ainsi supérieur à la moyenne nationale qui est de 63,4%. Il est à relever que plus de trois quart des ménages du Kwilu vivent dans des conditions inacceptables de pauvreté. Aussi, la population du Kwilu est très jeune du fait que la moitié de cette population est estimée aux alentours de 20 ans d'âge. Ce qui fait que le chômage est faible et estimé à 4,88% en 2012 frappant surtout les jeunes. Le Kwilu présente un taux net

de scolarisation dans le primaire de 72,88% évalué en 2012. Le taux de mortalité infantile, quant à lui, est estimé à 81% entre 2013 et 2014. Pour ce qui est de l'eau potable à domicile, 97,5% des ménages du Kwilu ne disposent pas d'un robinet d'eau dans leurs parcelles et 49,5% d'entre eux utilisent les sources

aménagées. Aussi, près de 96,4% ne sont pas raccordés à l'électricité.<sup>3</sup> »

### 1.2. DEVELOPPEMENT RECENT DE LA PROVINCE (2016-2020)

En ce qui concerne le développement récent de la province, la période sous examen est de 2016-2020. Il s'agit des réalisations faites par les différents acteurs au développement dans le Kwilu sous la coordination de différents gouvernements qui se sont succédé depuis

l'effectivité de cette dernière. Il sera question de répartir ces réalisations selon les secteurs (**Gouvernance, Productifs, Sociaux, Infrastructures et bâtiments ainsi qu'Environnement et développement durable**).

#### 1.2.1. GOUVERNANCE :

Les réalisations phares sont :

- ✓ La campagne de sensibilisation des lois n° 16/001 DU 03 mai 2016 et n°16/003 du 15 juillet 2016 ;
- ✓ L'élaboration du Programme Provincial d'Urgence contre le COVID-19 ;
- ✓ Le recrutement, la formation et l'affectation dans divers services provinciaux des Jeunes Professionnels ;
- ✓ L'élaboration des stratégies sectorielles assorties de leurs Programmes d'Actions Prioritaires 2019-2023 ;
- ✓ L'élaboration du Programme d'Actions du Gouvernement Provincial du Kwilu 2019-2023 ;
- ✓ Création de la Direction Générale des Recettes du Kwilu (DGREK) ;
- ✓ Renforcement de capacités des journalistes des Radios communautaires à Kikwit.

#### 1.2.2. SECTEURS PRODUCTIFS :

Pour les secteurs productifs, il y a eu la construction d'une usine de fabrication de craies avec la Société Provinciale du Kwilu.

<sup>3</sup> PNUD, Profil Pauvreté et conditions de vie du Kwilu, Bandundu, 2016, page 3

### 1.2.3. SECTEURS SOCIAUX :

Pour les secteurs sociaux, les réalisations phares ont été les suivantes :

- ✓ Construction de 6 écoles primaires à Kikwit avec Caritas Idiofa ;
- ✓ Réhabilitation du Stade du 06 mai à Bandundu ;
- ✓ Formation des prestataires pour l'aide d'urgence multisectorielle contre le COVID-19 ;
- ✓ Mise en place du Projet d'Aide d'urgence multisectorielle pour les déplacés internes, les retournés forcés d'Angola et population hôte du Kasai-Central.

### 1.2.4. INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS :

Pour les secteurs des infrastructures et bâtiments, les réalisations phares ont été les suivantes :

- ✓ La Réhabilitation et entretien de la voirie urbaine de la Ville de Bandundu ;
- ✓ La construction et la réhabilitation de quelques ponts d'utilité publique.

### 1.2.5. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

Pour le secteur de l'environnement et développement durable, les réalisations phares ont été les suivantes :

- ✓ Réalisation des forages d'eau potable ;
- ✓ Programme intégré REDD+ dans la province du Kwilu ; Réhabilitation des routes de desserte agricoles en collaboration avec le Projet PAPAKIN dans les territoires de Bulungu, Idiofa et Gungu ;
- ✓ Avec le projet ZAM-MED, aménagement de 3 nouvelles sources, renforcement de 62 dalles de sources, construction de 3 réserves d'eau, formation de 2 comités d'eau.

## CHAPITRE 2 : Diagnostic Global de la Province

### 2.1. SECTEURS SOCIAUX

#### 2.1.1. SANTE, NUTRITION ET VIH/ SIDA

##### ✓ Etat des lieux

Figure 14 : Hôpital Général de BANDUNDU (BANDUNDU)



Le Kwilu compte 24 zones de santé, des Hôpitaux Généraux de référence, des Hôpitaux secondaires et des centres de santé.

Les centres de santé du Kwilu sont, en général, dans un état de délabrement très avancé et, certains hôpitaux sont également en état de

délabrement sauf pour le cas des Hôpitaux Généraux de référence qui sont en bon état.

Les maladies les plus récurrentes au Kwilu sont le paludisme, la fièvre typhoïde, les Infections Respiratoires Aigües chez les enfants, les diarrhées simples et les diarrhées dues à la consommation de l'eau non potable.

Tableau 3 : Répartition des hôpitaux par entité

Ville/Territoire	HGR	CS	ZS
Bandundu	1	10	1
Kikwit	1	43	2
Bagata	4	60	3
Bulungu	4	137	4
Gungu	4	91	4
Idiofa	5	159	5
Masimanimba	1	90	5
Total	20	590	24



Tel que l'indique le tableau ci-dessus, le Kwilu compte 20 hôpitaux généraux, 590 centres de santé et 24 zones de santé répartis selon les villes et territoires que compte la province.

### ✓ Analyse diagnostique

Le secteur de la santé au Kwilu se caractérise par certains points forts tels que la présence des infrastructures sanitaires de base, l'existence du Bureau de la Coordination Provinciale (DPS) et la présence d'un personnel qualifié.

Il y a également plusieurs faiblesses à relever notamment : (i) La vétusté de certaines infrastructures sanitaires ; (ii) l'insuffisance des matériels médicaux ; (iii) la faible motivation du personnel ; (iv) le sous équipement de plusieurs formations sanitaires en équipements médicaux ; (v) l'absence de bons réactifs de laboratoires ; (vi) la presque inexistence

des microscopes ; (vii) l'insuffisance des médecins spécialistes ; et (viii) le nombre insignifiant de lits médicaux.

L'appui des partenaires au développement dans le secteur et l'existence des programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA sont des opportunités pour le Kwilu. L'absence d'électricité, l'automédication, la pauvreté de la population, la prolifération des institutions privées d'enseignement médical en Province et la présence des charlatans sont des menaces majeures au secteur de la santé.

### 2.1.2. EDUCATION ET FORMATION

#### ✓ Etat des lieux

Le secteur de l'enseignement primaire et secondaire est subdivisé en trois provinces éducationnelles, à savoir : Kwilu 1 (Bandundu-Ville), Kwilu 2 (Kikwit) et Kwilu 3 (Idiofa), avec 40 Sous-divisions dont :

❖ Kwilu 1 : 6 Sous-divisions (Bandundu, Bagata 1, Bagata 2, Bagata 3, Bagata 4 et Bulungu 3)

❖ Kwilu 2 : 19 Sous-divisions (Bulungu 1, Bulungu 2, Bulungu 4, Bulungu 5, Bulungu 6, Masi 1, Masi 2, Masi 3, Masi 4, Kikwit 1, Kikwit 2, Kikwit 3, Kikwit 4).

❖ Kwilu 3 : 15 Sous-divisions (Idiofa-Centre, Mateko, Kalo, Gungu 1, Gungu 2, Gungu 3, Gungu 4, Banda, Mukedi).

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

Tableau 4 : Taux brut de scolarisation par secteur suivant le niveau d'études des inscrits en 2016

Niveau d'étude	Taux brut de scolarisation
Primaire	111,1
Secondaire	99,6
Supérieur	7,1
Tous niveaux confondus	84,5

Source : Annuaire statistique 2017

A travers le tableau 4, le taux de scolarisation pour le primaire est de 111,1%, de 99,6% pour le secondaire et seulement de 7,1% pour le niveau supérieur.

Tableau 5 : Indice de parité au primaire et au secondaire 2016

Province	Homme		Femme		Ensemble		Indice de parité F/G	
	TNS Primaire	TNS Secondaire	TNS Primaire	TNS Secondaire	TNS Primaire	TNS Secondaire	Primaire	Secondaire
Kwilu	87,4	69,9	90,7	64,6	89,1	67,2	1,038	0,924

Source : Annuaire statistique 2017

Le tableau 5 nous indique que, concernant l'indice de parité, le taux net de scolarité des femmes est plus élevé que celui des hommes pour l'enseignement primaire, soit 90,7% pour les femmes

contre 87,4% pour les hommes, et que pour l'enseignement secondaire, le taux net de scolarité des hommes est plus élevé que celui des femmes soit 69,9% contre 64,6%.

Tableau 6 : Taux de déperdition scolaire au primaire en 2016

Province	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Kwilu	0,8	1,4	1,1

Source : Annuaire statistique 2017

La déperdition scolaire est causée par l'ensemble de difficultés empêchant l'élève inscrit dans un cycle d'achever ses études dans le délai prescrit. Pour la province du Kwilu, son taux est très faible, soit de 0,8% pour les hommes et de 1,4% pour les femmes.

Tableau 7 : Motif de déperdition scolaire au primaire en 2016

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

Province	Sexe	Principaux motifs de la déperdition scolaire								
		Ecole trop éloignée	Frais de scolarité trop élevés	Travail à la maison	Travail ailleurs	Abandon	Enceinte/s'es t marié	Maladie/Handicap	Insécurité	Autre
Kwilu	Homme	-	34,0	-	-	-	-	40,8	-	25,2
	Femme	-	55,8	8,7	-	-	35,5	-	-	-
	Ensemble	-	48,7	5,9	-	-	23,9	13,3	-	8,2

Source : Annuaire statistique 2017

Le tableau 7 ci-dessus nous présente les principaux motifs de déperdition scolaire au Kwilu avec leurs différents taux. Au regard de ce tableau, on peut constater que les principaux motifs de déperdition scolaire sont liés au frais de

scolarité, aux travaux à la maison, au mariage ou aux grossesses précoces ainsi qu'aux handicaps ou maladies.

Tableau 8 : Effectif des étudiants des universités par secteur en 2016

Province	Secteur		Total
	Public	Privé	
Kwilu	11 783	2 601	14 384

Source : Annuaire statistique 2017

Tableau 9 : Effectif des étudiants des universités par sexe en 2016

Province	Secteur		Total
	Masculin	Féminin	
Kwilu	9 629	4 755	14 384

Source : Annuaire statistique 2017

Pour l'enseignement supérieur et universitaire, il est à relever que le secteur public a accueilli 11 783 étudiants en 2016 et le secteur privé 2 601 étudiants

selon les données reçues de l'annuaire statistique 2017. Aussi, pour ces étudiants, 9 629 ont été des hommes et 4 755 des femmes.

**Tableau 10 : Taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et + en 2016**

Province	Sexe		
Kwilu	Homme	Femme	Ensemble
		89, 9	63, 8

Source : Annuaire statistique 2017

Pour le taux d’alphabétisation, il est à constater qu’en moyenne, 76% de la population de 15 ans et + sont alphabétisés au regard de 89,9% d’hommes, soit et de 63,8% de femmes.

**Tableau 11 : Répertoire des établissements d’enseignement supérieur et universitaire**

N°	ETABLISSEMENTS	NOMBRE		TOTAL
		Public	Privé	
1	Universités	2	5	7
2	ISP	8	4	12
3	ISC	3	0	3
4	ISTM	3	0	3
5	ISDR	3	0	3
6	ISEA	1	2	3
7	ISS/CR	0	2	2
8	CIDEP	2	0	2
9	ISAM	0	1	1
10	ISIPA	0	1	1
11	ISTC	0	1	1
12	GRAND SEMINAIRE	0	1	1
13	ISTA	0	1	1
14	ISPT	1	0	1
<b>TOTAL</b>		<b>23</b>	<b>18</b>	<b>41</b>

A l’Enseignement Supérieur et Universitaire, on compte 41 Institutions dont 33 Institutions Supérieures, 7 institutions Universitaires et 1 Grand séminaire dont la plupart ne sont pas viables et souffrent

du manque d’enseignants qualifiés. Parmi ces institutions et universités, il est à relever que 23 sont du ressort public et les 18 autres sont des institutions privées.

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

**Tableau 12 : Répertoire des établissements d'enseignement supérieur et universitaire par secteur et lieu**

N°	ETABLISSEMENTS	DENOMINATION	SECTEUR	LIEU/TERRITOIRE
1	UNIVERSITES	UNIVERSITE DE BANDUNDU/UNIBAD	PUBLIC	BANDUNDU VILLE
		UNIVERSITE DE KIKWIT/UNIKIK	PUBLIC	VILLE DE KIKWIT
		UNIVERSITE DE CEPROMAD	PRIVE	BANDUNDU VILLE
		UNIVERSITE CATHOLIQUE DU GRAND BANDUNDU	PRIVE	BANDUNDU VILLE
		UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO	PRIVE	VILLE DE KIKWIT
		UNIVERSITE BATISTE DE KIKONGO	PRIVE	KIKONGO
		UNIVERSITE DE DJUMA	PRIVE	DJUMA
		UNIVERSITE DE BDD-SUD (Pont Inga)	prive	
2	ISNTITUT SUPERIEURS PEDAGOGIQUE/ISP	ISP/BANDUNDU	PUBLIC	BANDUNDU VILLE
		ISP/KIKWIT	PUBLIC	VILLE DE KIKWIT
		ISP/IDIOFA	PUBLIC	IDIOFA
		ISP/BAGATA	PUBLIC	BAGATA
		ISP/MANGAY	PUBLIC	MANGAY/IDIOFA
		ISP/MASIMANIMA	PUBLIC	MASIMANIMA
		ISP/MANZASAY	PUBLIC	MANZASAY/BAGATA
		ISP/BULUNGU	PUBLIC	BULUNGU
		ISP/KIKONGO	PRIVE	
		ISP/DJUMA	PRIVE	
3	ISNTITUT SUPERIEURS DES SCIENCES ET TECHNIQUES	ISTP/MBANZALUTE	PRIVE	
		ISTM/BANDUNDU	PUBLIC	BANDUNDU VILLE
		ISTM/KIKWIT	PUBLIC	VILLE DE KIKWIT
		ISTM/IDIOFA	PUBLIC	IDIOFA
		ISTM/VANGA, GUNGU, MOANZA, BETA		
4	INSTITUT SUPERIEURS DE COMMERCE	ISC/BANDUNDU	PUBLIC	BANDUNDU VILLE
		ISC/KIKWIT	PUBLIC	VILLE DE KIKWIT
		ISC/IDIOFA	PUBLIC	IDIOFA
5	INSTITUT SUPERIEURS DE DEVELOPPEMENT RURAL/ISDR	ISDR/BEO	PUBLIC	IDIOFA
		ISR/MISAY	PUBLIC	
		ISDR/MOSAMBO		
6	INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	ISEA/KIVAKA		
		ISEA/MOKALA		IDIOFA
		ISEA/MANGAY		IDIOFA
7	CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	CIDEP/CR BANDUNDU	PUBLIC	BANDUNDU VILLE
		CIDEP/CR KIKWIT	PUBLIC	VILLE DE KIKWIT
8	INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE CENTE/CROIS ROUGE	ISS/CR BANDUNDU	PRIVE	BANDUNDU VILLE
		ISS/CR KIKWIT	PRIVE	VILLE DE KIKWIT
9	INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES APPLIQUEES	ISTA/BANDUNDU	PRIVE	BANDUNDU VILLE
10	INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES/ISTC	ISTC/BANDUNDU	PRIVE	BANDUNDU VILLE

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

11	INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS	ISAM/BANDUNDU	PRIVE	BANDUNDU VILLE
12	INSTITUT SUPERIEUR	ISIPA/KIKWIT	PRIVE	VILLE DE KIKWIT
13	GRAND SEMINAIRE	GRD SEM SAINT CYPRIEN	PRIVE	VILLE DE KIKWIT

Figure 15 : Ecole NTOMBWA (BANDUNDU)



Figure 16 : Complexe scolaire BELESI (BANDUNDU)



### ✓ Analyse diagnostique

Figure 17 : Université de KIKWIT (KIKWIT)



Comme Forces, on peut retenir (i) le respect de la parité filles et garçons au niveau Primaire et Secondaire ; (ii) la présence des enseignants ; (iii) la détermination des parents à inscrire leurs enfants à l'école ; (iv) la proximité des établissements scolaires ; (v) l'existence et le fonctionnement des Divisions, Coordinations, Sous-divisions et Sous-coordinations de l'enseignement primaire et secondaire ; (vi) le fonctionnement des Inspections de l'enseignement ; (vii) la présence du SECOPE et du SERNIE ;

(viii) l'existence du Comité des écoles privées agréées et ; (ix) l'existence des Comités des Parents.

Comme faiblesses, on retient (i) le non-paiement d'écoles et enseignants ; (ii) la modicité du salaire pour les enseignants payés ; (iii) la prolifération des acteurs privés ou confessionnels sans profil ; (iv) la faible part de budget public alloué au secteur ; (v) la non viabilité de certaines écoles ; (vi) la vétusté des infrastructures et équipements scolaires ; (vii) la quasi-inexistence de latrines hygiénique dans les écoles ; (viii) l'absence d'équipements appropriés ; (ix) l'absence de laboratoires et ateliers appropriés

dans les écoles techniques et professionnelles ; (x) le vieillissement du personnel ; (xi) l'inexistence des bibliothèques publiques.

(i) L'existence des structures d'appui au secteur ; (ii) l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire ; (iii) la présence des Partenaires Techniques et Financiers et ONGs dans le secteur et ; (iv) l'accès aux NTIC sont des opportunités qui s'offrent au Kwilu pour améliorer ce secteur de l'éducation.

Plusieurs menaces sont à surmonter dans ce secteur dont (i) le contexte socio-économique de la Province ; (ii) la fuite des cerveaux ; (iii) la démotivation du personnel enseignant ; (iv) la baisse du niveau d'enseignement ; et (v) la baisse d'attrait à la carrière enseignant.

### 2.1.3. PROTECTION SOCIALE, GENRE, FAMILLES ET ENFANTS

#### 2.1.3.1. Protection sociale

##### ✓ Etat des lieux

En parlant des personnes vulnérables au Kwilu, on retrouve essentiellement des enfants et des femmes ainsi que les personnes affectées par le VIH/Sida, les personnes de troisième âge sans soutien, les personnes vivant avec handicap, les albinos, les veuves, les filles mères, les femmes abandonnées et les victimes des violences sexuelles.

Ces différents groupes vulnérables se présentent de la manière suivante :

- ✓ Les personnes du troisième âge (PTA) : 13.980 dont 6.000 hommes et 7.980 femmes ;
- ✓ Les filles mères : 3.564 ;
- ✓ Les orphelins : 24.486 dont 10.212 filles et 14.274 garçons ;
- ✓ Les veuves et veufs : 61.946 dont 28.941 femmes et 33.005 hommes ;

- ✓ Les personnes vivant avec handicap : 10.114 ;
- ✓ Les personnes vivant avec maladies mentales : 1.957 dont 891 hommes et 1.066 femmes.

En ce qui concerne l'administration, ce secteur compte 1.651 agents dont 151 anciens sous statut payés, 484 nouveaux sous statut touchant seulement la prime au budget annexe et 1.016 ne bénéficient ni prime ni salaire.

Par ailleurs, le bâtiment qui abrite la Division Provinciale des Affaires Sociales est dans un état de délabrement très avancé et date de l'époque coloniale. Il existe également 32 Centres d'Actions Sociales (C.A.S) et 20 Services d'Actions Sociales (S.A.S) répandus à travers toute l'étendue de la province.

## ✓ Analyse diagnostique

Comme points forts, on peut relever (i) l'existence des homes de vieillards ; (ii) l'existence des orphelinats ; (iii) l'existence d'un ministère en charge des affaires sociales et ; (iv) l'existence d'une Division provinciale des affaires sociales.

Comme faiblesses, on peut relever (i) l'insuffisance des structures adéquates de prise en charge ; (ii) la faible part du budget de l'Etat allouée à la protection sociale ; (iii) l'insuffisance des services sociaux de base et (iv) l'insuffisance des

structures spécialisées pour la prise en charge des enfants en conflit avec la loi.

La présence de la société civile, des partenaires techniques et financiers ainsi que des partenaires sociaux provinciaux sont des opportunités permettant d'améliorer le secteur de la protection sociale.

Parmi les menaces, on peut relever la dépravation des mœurs, la pauvreté des communautés et la faible implication des autorités politico-administratives.

## 2.1.3.2. Genre, familles et enfants

### ✓ Etat des lieux

Figure 18: Place de la Femme au Rond point Wamba (BANDUNDU)



Le secteur du genre, familles et enfants connaît quelques avancées grâce à l'intervention des partenaires au développement et de la Société civile bien qu'il est à relever la sous-représentation de la femme au niveau de l'Assemblée provinciale et du Gouvernement provincial.

On peut dénombrer la présence de 4 femmes Députés sur 48 dans l'assemblée Provinciale ; 1 femme Ministre sur 10 dans le Gouvernement Provincial ; 1 Directrice à l'Agence Congolaise de Presse ; 1 Directrice à l'ANR ; 1 femme Colonel à la Police ; 3 Bourgmestres ; 1 CD à la DGM ; 1 CD au service du genre, familles et enfants et 1 femme Chef de secteur sur 43.

Aussi, un comité de médiation près du tribunal pour enfants installé à Bandundu et à Kikwit pour résoudre les faits bénins et 2 centres de réinsertion à Bandundu et à Kikwit. Il existe une Division et 9 bureaux au niveau de la Ville de Bandundu ainsi qu'un Bureau



dans chaque territoire (5 territoires), 1 dans chaque secteur (43 Secteurs) et 2 Cellules de prise en charge des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre.

**Tableau 13 : Disparité Genre**

<b>LA DISPARITE SELON LE GENRE</b>		
Indicateurs	Femmes	Hommes
<b>Taux d'alphabétisation 2013-2014 (EDS)</b>	69,9%	90,6%
<b>Taux d'activité</b>	53,77%	56,90%
<b>Taux de chômage</b>	3,49%	6,33%
<b>Revenu mensuel moyen par actif</b>	28 335 FC	61 168 FC
<b>Revenu mensuel médian</b>	20 000 FC	40 000 FC
<b>Taux de salarisation</b>	6,49%	25,28%

**Source :** Profil pauvreté et conditions de vie des ménages du KWILU

Au regard du tableau précédent, le taux d'alphabétisation d'hommes est plus élevé que celui des femmes entre 2013-2014, selon l'enquête EDS soit 90,9% pour les hommes et 69,9% pour les femmes. Le taux d'activité des femmes

est de 53,77% contre 56,90% pour les hommes. Le taux de chômage, quant à lui, est de 3,49% pour les femmes et de 6,33% pour les hommes. Et enfin, seulement 6,49% de femmes sont salariées contre 25,28% d'hommes.

### ✓ Analyse diagnostique

Comme forces, on peut relever (i) l'existence d'un personnel administratif compétent ; (ii); l'existence de nombreuses associations féminines et ; (iii) le nombre important des femmes intellectuelles.

Quelques points ralentissent le bon fonctionnement du secteur : (i) la faible représentativité de la femme dans les institutions provinciales ; (ii) la non application des textes visant à promouvoir

le respect du genre et ; (iii) l'absence d'une Stratégie Provinciale sur le Genre.

L'existence des partenaires œuvrant dans le secteur ; l'existence de la politique nationale du genre et l'existence de la stratégie nationale sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre sont des opportunités pour accompagner l'essor du genre.

Hormis ce qui précède, quelques menaces peuvent ralentir l'essor du secteur dont (i) les coutumes rétrogrades.

## 2.1.4. JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

### 2.1.4.1. Jeunesse

#### ✓ Etat des lieux

Tableau 14 : Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes en 2017

Types	CFP	BAP & CPAJ	Jeunes encadrés par les MAJ	Nombre d'IEJ
Année	2016	2016	2016	2016
Nombre	19	17	822	09

Source : Annuaire statistique 2017

La majeure partie de la population de la Province est constituée de jeunes, soit 60,7%. Cependant, ceux-ci sont en perpétuel mouvement vers les provinces voisines et pays limitrophes à la recherche du mieux-être faute d'emplois décents.

#### ✓ Analyse diagnostique

La forte proportion de la population jeune ; l'existence de quelques structures d'encadrement de jeunes ; l'existence des centres culturels ainsi que l'existence des mouvements et associations des jeunes sont des éléments favorables à l'épanouissement de la jeunesse.

Comme points faibles, on peut relever (i) le délabrement et le sous-équipement d'infrastructures adéquates d'encadrement de la jeunesse ; (ii) la non implication des jeunes à la prise de décision en rapport avec le secteur et ; la faible vulgarisation des textes légaux en faveur de la jeunesse.

La province du Kwilu compte 19 Centres de Formation Professionnelle, 17 brigades agricoles pilotes et centres de production agricoles de jeunes desquels il y a eu 822 jeunes encadrés par les maisons d'apprentissage des jeunes. Egalement, on peut dénombrer 9 infrastructures d'encadrement des jeunes.

L'organisation des compétitions sportives scolaires, l'existence de la politique nationale de la jeunesse, l'implication des autorités religieuses dans l'encadrement des jeunes et l'appui des mouvements et organismes nationaux et internationaux à la jeunesse sont des opportunités au développement du secteur.

L'utilisation excessive des jeunes dans les activités politiques par divers états-majors politiques, la délinquance juvénile, l'exode rural ainsi que la dépravation des mœurs sont des menaces au secteur de la jeunesse.

## 2.1.4.2. Sports et loisirs

### ✓ Etat des lieux

Le secteur des sports et loisirs est géré par le Chef de Division provincial des Sports et Loisirs. La Province du Kwilu compte plusieurs stades dont le seul encore un peu viable est celui de la Ville de Bandundu qui a récemment bénéficié d'une pelouse synthétique offerte par l'ancien Ministre des Sports, Papy NIANGO. En dehors de ce stade, on peut citer les stades de Kazamba et du 30 juin

qui, pour ce dernier, est vieux des années 1960 mis actuellement en état de délabrement très avancé.

### ✓ Analyse diagnostique

Figure 19 : Stade du 06 mai (BANDUNDU)



On peut relever quelques points forts pour le secteur dont la présence d'un personnel qualifié, l'existence de quelques infrastructures sportives et l'organisation de compétitions dans les différentes disciplines de sport et loisirs.

Comme faiblesses, on dénombre l'insuffisance d'infrastructures sportives et l'insuffisance d'encadrement sportifs qualifiés.

L'intérêt des autorités provinciales pour l'encadrement de la jeunesse sportive, l'existence des textes légaux sont des opportunités pour le développement de ce secteur.

Le manque de mécènes sportifs, le phénomène des kuluna recrutés parmi quelques sportifs et les pratiques fétichistes dans le sport sont des menaces pour ce secteur.

## 2.1.5. EMPLOI

### ✓ Etat des lieux

Le secteur de l'emploi est caractérisé par la prédominance du secteur informel concentré dans l'agriculture pratiquée en majorité par les femmes et les enfants. Ces derniers sont aussi utilisés dans les petits commerces.

**Tableau 15 : Répartition des emplois par secteur institutionnel en 2016**

Province	A.P	E.PUB OU P.E	EPRIV	O.I	E.ASSOC	Ménage	Ensemble
<b>Kwilu</b>	<b>17,50</b>	<b>1,50</b>	<b>68,60</b>	<b>0,10</b>	<b>0,40</b>	<b>4,70</b>	<b>7,30</b>

Source : Annuaire statistique 2017

Ce tableau reprend la répartition des emplois par secteur répartis entre l'administration publique, les entreprises publiques ou paraétatiques, les entreprises privées, les organisations internationales, les entreprises associatives et

les ménages. Il sied de relever que, les emplois sont dominés par les entreprises privées avec près de 68,8% et les organisations internationales n'en comprennent que 0,10%.

**Tableau 16 : Taux de chômage au sens du BIT selon le milieu en 2016**

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Kwilu</b>	<b>4,7</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>

Source : Annuaire statistique 2017

Le tableau 16 démontre que le taux du chômage en milieu urbain est de 4,7% contre 1,1% en milieu rural.

**Tableau 17 : Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe en 2016**

Province	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
<b>Kwilu</b>	<b>2,9</b>	<b>1,3</b>	<b>2,1</b>

Source : Annuaire statistique 2017

Le tableau 17 démontre que le taux du chômage pour les hommes est de 2,9% contre 1,3% pour les femmes.

Tableau 18 : Répartition des chômeurs par sexe en 2016

Province	% par sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
Kwilu	68,6	31,4	100

Source : Annuaire statistique 2017

Ce tableau illustre un taux de chômage par sexe de 68,6% pour les hommes et de 31,4% pour les femmes.

### ✓ Analyse diagnostique

La présence de quelques unités de production, l'existence de certaines entreprises privées et publiques sont les points forts du secteur.

L'accès difficile aux crédits, les rémunérations insignifiantes, l'absence de régulation du secteur, la prédominance du secteur informel et le non-respect de la législation du travail sont les faiblesses majeures entravant l'éclosion de ce secteur.

Les formations des jeunes, la présence des institutions de microfinance et le dynamisme de la population constituent des opportunités à capitaliser pour l'emploi.

L'absence de financements importants et l'instabilité monétaire sont des menaces au secteur.

## 2.1.6. CULTURE ET ARTS

### ✓ Etat des lieux

Figure 20 : Bureau du Festival national de GUNGU (GUNGU)



Ce secteur est dirigé par une Division Provinciale. Cette dernière est représentée au niveau du Chef-lieu de province et Villes par les Chefs de Bureaux, les Chefs des Cellules au niveau des territoires et les Chef de Sous-cellules au niveau de secteurs. Une diversité des valeurs traditionnelles constitue un riche potentiel culturel dont la qualité peut être exportable ou exploitée en termes de ressources touristiques. La province compte un potentiel assez important dans les domaines de la Musique religieuse et profane, du théâtre, du folklore ainsi que de la littérature.

### ✓ Analyse diagnostique

Figure 21 : Les MINGANJI, danseurs PENDE (GUNGU)



Comme forces, on peut relever la présence de la Division Provinciale de la Culture et Arts et du Fonds de Promotion Culturelle, l'organisation du festival national de Gungu, l'existence d'un personnel compétent, l'existence d'une diversité culturelle, et l'existence de musée d'arts traditionnels à Gungu.

Il y a également la présence de plusieurs secteurs dont le secteur de la Musique Congolaise, le secteur du folklore et des savoirs traditionnels,

le secteur du Théâtre, le secteur du livre, le secteur de la littérature ainsi que celui des Arts plastiques.

Comme faiblesses, on dénombre la succursale non opérationnelle du Fond de Promotion Culturelle, l'insuffisance d'initiatives de mise en valeur du potentiel culturel ainsi que le manque d'animateurs culturels qualifiés.

L'implication des autorités nationales dans la promotion des valeurs culturelles est une opportunité au développement du secteur.

Comme menaces, on peut citer la perte des valeurs culturelles au niveau de la communauté surtout en milieu scolaire, le désintéressement aux valeurs traditionnelles surtout dans le milieu des jeunes, l'acculturation et la disparition des objets et œuvres d'arts.

## 2.2. GOUVERNANCE DE LA PROVINCE

Figure 1 : Assemblée provinciale du Kwilu



Dans le cadre de la gouvernance, la Constitution répartit les compétences concurrentes et exclusives entre le pouvoir central et les provinces tout en accordant à ces dernières la compétence exclusive en matière de planification provinciale. C'est ainsi qu'à la suite des élections démocratiques de l'année 2006, deux institutions politiques provinciales à l'occurrence, l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial ont été mis en place. Grâce aux élections législatives de 2018, les 2 institutions ont été en-

core installées. Cependant, la mauvaise gouvernance a été à l'origine des crises que la Province du Kwilu a connues et continue à connaître.

Ainsi, la bonne gouvernance impliquerait la gestion transparente et responsable des ressources, l'établissement des procédures de prise de décisions claires au niveau des pouvoirs publics et des collectivités ainsi que l'existence des institutions politiques, administratives et républicaines transparentes. Suite à cela, le diagnostic de la gouvernance sera développé en trois volets, à savoir **gouvernance politique et sécuritaire**, la **gouvernance administrative et judiciaire** ainsi que la **gouvernance économique et financière**.



## 2.2.1. GOUVERNANCE POLITIQUE ET SECURITAIRE

Figure 2 : Gouvernorat du Kwilu



La Province du Kwilu à l'instar d'autres Provinces, a deux Institutions politiques à savoir : l'Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial.

L'Assemblée provinciale vote les Edits et contrôle le Gouvernement provincial et les services étatiques et para étatiques. Elle est composée de 48 députés provinciaux issus des élections de 2018 parmi lesquels figurent 4 femmes. De ces 48 députés,

5 ont été coptés à raison de 1 par territoire.

Le gouvernement provincial, quant à lui, est dirigé par le Gouverneur de Province issu des élections de 2018. Ce gouvernement provincial comprend le Gouverneur de province, le Vice-Gouverneur, 10 Ministres dont une femme, 3 Commissaires généraux et 2 Secrétaires généraux dont une femme. La province compte également des services et forces de sécurité y déployés bien qu'à un nombre insuffisant et qui sont malheureusement sous équipés. Aussi, la paix dans le Kwilu est très menacée avec la montée du phénomène Kuluna et de nombreuses tracasseries policières.

### 2.2.1.1. PAIX ET SECURITE

#### ✓ Etat des lieux

Sur le plan de la sécurité, la Province du Kwilu est caractérisée par un climat de paix de manière générale. Toutefois, on observe quelques cas de conflits coutumiers et fonciers sur le plan interne, et

de mouvements incontrôlés des personnes du fait de la porosité des frontières. Aussi, l'apparition du phénomène Kuluna a réduit la quiétude des paisibles citoyens du Kwilu.

## ✓ Analyse diagnostique

On peut retenir comme forces, (i) l'installation de l'Assemblée provinciale ; (ii) l'existence des services de sécurité et de renseignements (PNC, FARDC, ANR, DGM) ; (iii) la présence de l'auditorat militaire ; (iv) la réforme de la Police nationale.

Comme faiblesses, on constate (i) le manque de suivi des Agents de sécurité par la hiérarchie ; (ii) le mauvais recrutement des Agents de sécurité ; (iii) l'insuffisance des Agents de sécurité ; (iv) la modicité des soldes et salaires des agents des services de sécurité ; (v) le délabrement et le sous équipement des infrastructures des services de sécurités ; (vi) l'inexistence des infrastructures au niveau des Sous-Commissariats

de la Police nationale (sous-CIAT) ; (vii) l'absence de formation, le non recyclage et le vieillissement du personnel. Les opportunités pouvant favoriser la paix sont la présence d'une population solidaire et éprise de paix, l'effort de cohabitation pacifique entre les forces politiques en présence (partis politiques, associations socioculturelles) ainsi que l'appui des partenaires techniques et financiers.

Comme menaces, l'on peut relever les nombreuses tracasseries administratives et policières, la corruption, l'impunité, les conflits entre les populations, le banditisme ainsi que le vol.

## 2.2.1.2. ELECTIONS

### ✓ Etat de lieux

Figure 3 : Secrétariat Provincial de la CENI



L'organisation des élections au niveau provincial a permis la mise place des institutions politiques provinciales.

Toutefois, ce processus n'est pas arrivé à son terme car les élections locales ne sont pas encore organisées.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est présente dans les villes de Bandundu, Kikwit et les 5 ter-

ritoires de la Province. Le Secrétariat Exécutif Provincial basé au Chef-lieu de Province et les Secrétariats exécutifs urbains et locaux dans les villes de Bandundu et Kikwit, et

les territoires sont chargés de l'organisation des élections directes et indirectes au niveau de la Province et des Entités territoriales décentralisées. Ainsi, les élections organisées en Décembre 2018 ont permis d'installer une nouvelle Assemblée provinciale ainsi qu'un nouveau Gouvernement provincial.

### ✓ Analyse diagnostique

On peut retenir comme forces; (i) L'existence d'un fichier électoral révisé ; (ii) l'existence de la loi électorale et de ses annexes ; (ii) l'existence des Bureaux de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à travers la Province ; (iv) la présence d'un personnel bien formé.

Comme faiblesses majeures relevées dans ce secteur, il y a (i) la non organisation des élections urbaines, municipales et locales ; (ii) la faible sensibilisation des communautés de base sur le processus électoral ; (iii) la non maîtrise des variables démographiques par manque de recensement général de la population.

Les opportunités permettant aux élections de se dérouler en bonne et due forme sont : (i) L'existence de la Constitution de la République ; (ii) L'existence

de la loi n° 17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n°06/006 du 09 mai 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales; (iii) l'éveil de la conscience au niveau de la Province ; (iv) l'appui logistique et financier des partenaires et ; (v) la présence des acteurs politiques et de la société civile.

Ces élections peuvent connaître des menaces de plusieurs ordres dont (i) l'intolérance des acteurs politiques ; (ii) le faible encadrement politique des militants ; (iii) la manipulation de la population analphabète ; (iv) la pauvreté et la corruption ; (v) le non enrôlement d'une bonne tranche de candidats électeurs.

### 2.2.2. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

La Province rencontre de nombreuses difficultés, notamment dans les domaines des moyens budgétaires et financiers, des capacités des ressources humaines locales, le manque de synergie dans les instruments de planification et de gestion.

L'appropriation des concepts de décentralisation et de bonne gouvernance n'est pas encore effective et des efforts importants restent à faire pour consolider la démocratie.

## 2.2.2.1. JUSTICE

### ✓ Etat de lieux

Figure 4 : Parquet général du Kwilu



Le Secteur de la Justice est un tout comprenant les Institutions Judiciaires civiles et militaires, (relevant du Pouvoir judiciaire) et les Services Administratifs, (relevant du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux).

L'organisation judiciaire de la Province s'appuie sur deux types de juridictions : d'une part, les juridictions civiles : 1 Cour d'Appel, 3 Tribunaux de Grande Instance (Bandundu, Kikwit et Bulungu), 6 Tribunaux de Paix (Bagata, Bulungu, Idiofa, Gungu, Masi-manimba et Kikwit), 2 Tribunaux pour enfants (Bandundu et Kikwit), 1 Tribunal de commerce (à Kikwit), 1 Parquet près la Cour d'Appel, 3 Parquets près les Tribunaux de Grande Instance et 6 Parquets secondaires rattachés aux Tribunaux de paix, et d'autre part, les juridictions militaires : 1 Haute Cour Militaire (Kikwit), 2 Tribunaux de Garnison (Bandundu et Kikwit), 2 Auditorats Militaires (Bandundu et Kikwit) et 2 Auditorats de Garnison (Bandundu et Kikwit).

Cependant, on observe des cas de partialité de la justice, des violations des droits humains, la non implantation des Tribunaux de Paix dans certains Territoires.

Cependant, on observe des cas de partialité de la justice, des violations des droits humains, la non implantation des Tribunaux de Paix dans certains Territoires.

### ✓ Analyse diagnostique

La justice dans cette Province peut compter sur les atouts ci-après pour son développement : (i) la présence des magistrats ; (ii) le renforcement des capacités des agents et fonctionnaires de l'ordre judiciaire ; (iii) la présence des tribunaux pour enfants ; (iv) la présence d'un tribunal de commerce. En ce qui

concerne les faiblesses dans le secteur de la justice, on peut dénombrer : (i) l'absence d'une justice impartiale ; (ii) les mauvaises conditions de travail des Magistrats ; (iii) le manque d'éthique professionnelle et la persistance des antivaleurs dans le chef des

hommes de la loi (favoritisme corruption, trafic d'influence, abus de pouvoir, l'impunité) ; (iv) le délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires ; (v) la faible couverture territoriale en juridictions spécialisées ; (vi) la faible capacité d'accueil des prisons ; (vii) la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires ; (viii) la violation des droits humains. Comme opportunités, on peut relever l'existence de la faculté de droit dans les universités présentes

en Province; l'existence des activistes de droit de l'homme et ; la collaboration Etat-PTF. Les menaces au secteur sont essentiellement (i) L'insécurité ; (ii) l'impunité ; (iii) L'ingérence politique ; (iii) les conflits politiques ; (iv) les frustrations des populations ignorantes de leurs droits et devoirs ; (v) les répressions, les violences sexuelles et les vols, (vi) les tracasseries administratives et policières ; (vii) le clientélisme politique.

### 2.2.2.2. DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES

#### ✓ Etat des lieux

La décentralisation est le mode de gestion des affaires publiques tel que requis par la Constitution de la République qui répartit les compétences entre le pouvoir central et les provinces afin de réguler la gestion de la chose publique.

#### ✓ Analyse diagnostique

Dans le cadre de la décentralisation, on ne peut relever comme points forts que (i) le fonctionnement de l'Assemblée provinciale et du Gouvernement provincial ; (ii) la présence des autorités à tous les niveaux ; (iii) l'existence du Ministère provincial de l'Intérieur et de la Décentralisation ; (iv) l'existence des textes réglementaires et lois organiques favorisant la mise en application de la décentralisation.

Pour ce qui est des points faibles de la décentralisation retardant la Province dans son application effective, on peut

La Province du Kwilu est subdivisée en plusieurs Entités Territoriales Déconcentrées et Décentralisées dont **3** villes, **5** territoires, **25** communes urbaines, **15** communes rurales et **49** secteurs. Au niveau du pouvoir coutumier, on retrouve **502** groupements et **4.822** villages.

relever : (i) La faible mobilisation des recettes Provinciales ; (ii) l'Absence des organes locaux de décentralisation au niveau des villes, communes et secteurs ; (iii) le non-respect du principe de la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national ; (iv) la faible mobilisation des recettes locales par la Province et les ETD ; (v) l'absence de transfert des compétences avec les Entités Territoriales Décentralisées conformément aux lois y afférentes du Pays ; (vi) la non prise en charge des Entités

Territoriales Décentralisées concernant la politique salariale des animateurs.

On peut retenir pour la décentralisation, certaines opportunités dont (i) la présence des PTF disposés à accompagner le processus de la Décentralisation et (ii) l'implication de la Société Civile.

Les menaces à relever pour ces secteurs sont (i) le tribalisme comme conséquence de la mauvaise interprétation du concept décentralisation par les communautés de base ; (ii) la faible vo-

lonté politique au niveau central et provincial dans la mise en œuvre effective de décentralisation ; (iii) la non organisation des élections municipales, urbaines et locales bloquant la mise en œuvre complète de la décentralisation ; (iv) la persistance des conflits coutumiers ; (v) le non-respect des lois, instructions et procédures relatives à la gestion des ressources de la Province et des ETD ; (vi) la non appropriation des outils de gestion moderne.

### 2.2.2.3. ADMINISTRATION PUBLIQUE

#### ✓ Etat des lieux

Figure 5 : Bâtiment de la Fonction publique du Kwilu



L'Administration publique accuse une certaine inefficacité due aux mauvaises conditions de travail, au salaire indécemment, au vieillissement de son personnel, à l'absence de la nouvelle technologie.

Il est observé une généralisation de la corrup-

tion et la concussion, la faible qualité des services rendus, les tracasseries administratives et fiscales. A cela, s'ajoutent la culture de l'impunité et la faible représentativité de la femme dans la vie publique de la Province.

#### ✓ Analyse diagnostique

La Province peut compter sur quelques atouts internes pouvant l'aider à mieux organiser son développement. Il s'agit de : (i) la réforme de la Fonction Publique ; (ii) l'existence des dispositions

constitutionnelles relatives à l'organisation de la Fonction Publique ; (iii) l'Existence des statuts du personnel des carrières des services publics de l'Etat ; (iv) la disponibilité des cadres et agents des Services Déconcentrés au niveau

provincial et local. Hormis les points forts énumérés, le secteur de l'administration publique connaît plusieurs faiblesses dont : (i) l'inexistence des lois organiques sur la fonction publique provinciale et locale ; (ii) l'insuffisance, la vétusté et le sous équipement des infrastructures administratives ; la présence d'un personnel important éligible à la retraite ; (iii) la sous qualification des certains Cadres et Agents de la Fonction Publique ; (iv) la démotivation due aux mauvaises conditions de travail et de vie (modicité et irrégularité des salaires) ;

(v) l'inexistence des frais de fonctionnement des services déconcentrés à tous les niveaux. La présence des PTF qui ont accepté d'accompagner la réforme de l'administration publique et la mise en place de nombreux programmes et projets de renforcement de capacités humaines et institutionnelles sont des opportunités pour la mise en place effective de la fonction publique provinciale. Comme menaces majeures à ce secteur, on peut relever le faible accès à l'information ainsi que la fuite des cerveaux vers les secteurs privés.

### 2.2.3. GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Au Kwilu, ce secteur a connu la mise en œuvre de la réforme des finances publiques avec la mise en place de la régie financière pour la mobilisation des ressources financières de la province (DGREK) et la Cellule sur l'amélioration du climat des affaires. Malgré cela, l'économie de la province qui connaît

une situation de basse conjoncture avec la baisse du volume de la production locale dans les secteurs productifs, une faible formation du revenu provincial. Aussi, l'insuffisance des ressources financières par rapport aux besoins de développement de la province est l'un des soucis majeurs.

#### 2.2.3.1. FINANCES PUBLIQUES, PLAN ET BUDGET

##### ✓ Etat des lieux

Les finances publiques du Kwilu peuvent être scindées en deux parties :

1°. Les services déconcentrés représentés par la DGDA, la DGI ainsi que la DGRAD qui mobilisent les recettes pour le compte du gouvernement central ;  
2°. La DGREK qui est la structure chargée de la mobilisation des recettes provinciales dans le cadre de la décentralisation. Il y a, au Kwilu, un Ministère

ayant dans ses attributions la Planification et la budgétisation. Dans le cadre des structures déconcentrées, nous retrouvons les divisions du Budget, des Finances et du Plan. Il est à savoir que la Division du Plan a la coordination de toutes les activités relatives à la planification du développement économique et social de la Province ainsi que des actions des PTF. Aussi, la Division du Plan assure la coordination du secteur de

l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement avec l'appui de l'UNICEF.

### ✓ Analyse diagnostique

Figure 6 : Bâtiment abritant le Ministère des Finances, Economie et Commerce



Comme forces, on peut citer : (i) L'encadrement de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat ; (ii) la présence d'agents qualifiés ; (iii) l'encadrement et la liquidation de toutes les dépenses publiques de la province. En dehors de ces points forts, certaines faiblesses ralentissant le bon fonctionnement du secteur, à savoir : (i) Le manque de frais de fonctionnement ; (ii) le manque de matériels informa-

tiques pour la majorité de bureaux ; (iii) la faible mobilisation des recettes ; (iv) la non canalisation des recettes vers le Trésor public provincial ; (v) la non transparence dans la gestion des finances publiques ; (vi) la non opérationnalisation de la caisse de péréquation ; (vii) le non-respect de l'orthodoxie budgétaire ; (viii) le coulage des recettes ; (ix) l'effectif pléthorique des agents de la régie financière provinciale ; (x) l'existence des imprimés de valeur parallèles ; (xi) la non-exécution du budget. La présence des partenaires techniques et financiers et la création de la Direction Générale des recettes du Kwilu (DGREK) peuvent être capitalisée pour l'amélioration du fonctionnement de ces secteurs.

On peut relever que la faible réalisation des actions de développement dans la Province et la retro commission dans l'exécution des actions des secteurs concernés en complicité avec les ministères sectoriels sont des menaces pour ces secteurs.

### 2.2.3.2. CLIMAT DES AFFAIRES

#### ✓ Etat des lieux

Avec l'OHADA, la création des Sociétés par Actions à Responsabilité Limitée est rendue plus souple. Malheureusement, malgré l'énorme potentiel de la province, les opérateurs économiques pré-

fèrent demeurer dans l'économie informelle. Les opérateurs économiques n'ont pas de confiance envers pour investir dans la province du Kwilu. Ce qui justifie le nombre très réduit de



banques, industries et entreprises privées. Nombre d'entreprises privées dont SORABAND, MUSHIPANE, HPK ont fermé suite au climat non propice. Bien que la situation demeure difficile et

### ✓ Analyse diagnostique

La présence des syndicats patronaux est une force majeure pour consolider le développement du secteur.

En ce qui concerne les faiblesses, on peut relever (i) l'accès difficile au crédit bancaire (insuffisance des institutions financières bancaires et non bancaires) ; (ii) le dysfonctionnement de la FEC ; (iii) l'insuffisance de syndicats ; et (iii) le faible pouvoir d'achat de la population. L'existence d'une main d'œuvre abondante, l'adhésion du pays à

peu attrayante, on peut relever la présence des syndicats patronaux dont la FEC, la FOLECO, l'OPEC et la COPEMECO.

l'OHADA ainsi que l'existence d'un code d'investissement incitatif sont des opportunités à l'amélioration du climat des affaires.

L'insuffisance de la culture bancaire, le faible attrait de la Province par les Opérateurs économiques et l'existence des tracasseries judiciaires, administratives et fiscales sont des menaces majeures au développement du secteur.

## 2.2.3.3. PORTEFEUILLE DE L'ETAT

### ✓ Etat des lieux

Figure 7 : Banque Centrale du Congo/Direction Provinciale du Kwilu



La Province du Bandundu accuse un retard par rapport à d'autres provinces au regard du nombre réduit des Directions provinciales des entreprises publiques y installées. On peut relever la présence de la BCC, la SNEL, la REGIDESO, la SCPT, la SCTP, la RTNC, l'ACP, la SONAS, la CNSS, le FPI, la RVA, l'OR, l'ONEM, l'INPP, l'ONRH, l'OVD et l'OVDA.

## ✓ Analyse diagnostique

Comme forces, on peut retenir la présence des directions provinciales de quelques entreprises, des établissements et services publics de l'Etat ainsi que de leurs infrastructures.

La principale faiblesse de ce secteur est le clientélisme dans la mise en place des animateurs.

L'implication du gouvernement dans le plaidoyer auprès des institutions nationales pour l'implantation des Directions provinciales des entreprises du portefeuille de l'Etat est une opportunité majeure pour ce secteur.

Ce secteur est également menacé par l'ingérence des acteurs politiques.

## 2.3. SECTEURS PRODUCTIFS

### 2.3.1. AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE

#### 2.3.1.1. Agriculture

##### ✓ Etat des lieux

Figure 8 : Pépinière des Palmiers nains



Ce secteur est le plus important pour le développement de la province car la province est, grâce à son sol, son relief et son climat, une province à vocation fortement agricole. Il a existé, dans les années antérieures, des exploitations de type moderne abandonnées à ce

jour, à cause de la zaïrianisation, la privatisation de certaines unités de production, les pillages, l'instabilité monétaire nationale et la faible compétitivité de certaines cultures de rente comme le palmier élaeis. Grâce à son sol, la province est aujourd'hui comptée parmi les productrices de Maïs, Riz paddy, Mil, Sorgho, Patates douces, Ignames, Manioc, pomme de terre, Niébé, Voandzou, Arachides, Soja, Bananes douces et de Bananes plantains. Ces productions lui permettent d'être l'une des pourvoyeuses en denrées alimentaires de notre capitale, la Ville de Kinshasa.

Malheureusement, la situation géographique de la province ne lui permet pas de produire des Haricots, des Petits poids, des Poids-cajan et la Banane à bière.

### ✓ Analyse diagnostique

Dans ce secteur, les points forts à retenir sont la diversité de variétés, la présence des semences améliorées, l'existence de vastes superficies des terres arables pour pratiquer une agriculture intensive et extensive, l'existence des structures d'encadrement et la présence d'une main d'œuvre agricole abondante.

Outre les forces, il y a différentes faiblesses ralentissant le fonctionnement du secteur dont la persistance des outils rudimentaires, l'insuffisance des semences améliorées, le faible renforcement de capacités, le sous-équipement,

la non mécanisation de l'agriculture, l'inexistence de structures de transformation et conservation, le non-respect du calendrier agricole, l'absence de crédits agricoles ainsi que les difficultés d'évacuation des produits récoltés.

La relance de la production agro-industrielle est une opportunité au développement du secteur.

Les conflits coutumiers, les calamités naturelles, le délabrement des routes de desserte agricole, l'exode rural ainsi que le réchauffement climatique sont des menaces au développement de l'agriculture.

## 2.3.1.2. ELEVAGE

### ✓ Etat des lieux

Au regard de la présence des savanes herbeuses, la situation physique du Kwilu est favorable à l'élevage.

La Province du Kwilu produit de manière variée les ovins, les caprins, les porcins et la volaille.

### ✓ Analyse diagnostique

Figure 9 : Ferme dans le territoire de Bagata



On peut dénombrer quelques points forts tels que (i) l'existence des prairies de bonne qualité; (ii) l'existence du secteur moderne ; (iii) La présence des services étatiques ; et (iv) l'existence des structures paysannes dans toute l'étendue de la province.

Les insuffisances suivantes ralentissent le développement du secteur : (i) Le nombre réduit d'intrants vétérinaires ; (ii) la faible production animale et ; (iii) l'insuffisance de motivation des techniciens d'élevage.

L'élevage court plusieurs risques dont l'existence des épizooties, et des calamités naturelles, le réchauffement climatique ainsi que les conflits fonciers persistants.

viande sur le marché sont des opportunités au développement de ce secteur.

mités naturelles, le réchauffement climatique ainsi que les conflits fonciers persistants.

### 2.3.1.3. PECHE

#### ✓ Etat des lieux

Le Kwilu dispose d'un potentiel halieutique important avec d'énormes possibilités pour le développement de la pêche semi-industrielle et industrielle dans ses rivières.

Il sied de relever que la Province compte plusieurs rivières poissonneuses dont Kwilu, Nzinda, Lukemi, Misengi, Tamukombo, Sopo, Loano, Yonsi, Luini, Kasai,

Kwango, Inzia, Kwenge, Luzumu, Nko, Mubangu, Luniungu, Nzalambala, Kamuthia, Lukwa, Lutshima, Loange, Lukwila, Yembesi, Lufuku, Lubwe, Kamtsha, Gobar, Lukula et Luie.

Elle comprend aussi les lacs Bukanga, Ngombe, Putu-Kingombi, Nzalama et Nzundu.

#### ✓ Analyse diagnostique

Parmi les forces, on dénote : (i) la présence de nombreux lacs et des rivières poissonneuses ; (ii) la présence de nombreux pêcheurs et ; (iii) l'existence de plusieurs variétés de produits de la pêche.

Plusieurs faiblesses rongent le secteur, à savoir : (i) la non application de la réglementation de la pêche ; (ii) L'insuffisance d'encadrement technique des pêcheurs ; (iii) L'insuffisance des intrants de pêche ; (iv) L'inexistence de chaîne

de froids depuis la pêche jusqu'au centre de consommation ; (v) la prédominance de la pêche artisanale ; (vi) l'absence de structures appropriées et d'équipements modernes pour pratiquer la pêche industrielle ou semi-industrielle ; (vii) la sous exploitation du potentiel halieutique existant.

L'opportunité relevée est la promotion du partenariat public-privé.

Comme menace, on peut relever la pollution des rivières.

## 2.3.1.4. LA PISCICULTURE

### ✓ Etat des lieux

Elle prend de plus en plus de l'ampleur dans la province car le climat tropical lui est favorable.

Plusieurs particuliers s'adonnent à la pratique de la pisciculture à une fin commerciale bien que le secteur reste encore non encadré par le pouvoir public.

### ✓ Analyse diagnostique



Figure 10 : Etangs dans la Commune de BASOKO (Bandundu)

Comme forces, on dénombre (i) l'existence de nombreux cours d'eau ; (ii) l'existence des étangs aménagés.

L'absence d'alevins à haut rendement, le manque d'encadrement de la population dans ce domaine, l'absence d'outils appro-

priés et le nombre très réduit d'aliments appropriés sont les points faibles du secteur.

L'existence d'anciens centres piscicoles à réhabiliter, le partenariat public-privé, la présence des bailleurs, l'introduction du *Tilapia Nilotica* sont des opportunités au développement du secteur.

Enfin, les calamités naturelles ainsi que la présence des rapaces, serpents et carnivores sont des menaces au secteur.

## 2.3.2. MINES

### ✓ Etat des lieux

On constate que le sous-sol de la province présente quelques indices de minerais tels que le Cobalt, l'Or et le Diamant (principalement dans les secteurs

de Kwango-Kasaï, Kidzeme et Wamba) dans le territoire de Bagata et les indices de Cobalt, de Cuivre et de Pétrole dans

le territoire de Bulungu selon les études menées par la CAID.

### ✓ Analyse diagnostique

On ne dénote comme points forts du secteur que; (i) l'existence de la Division Provinciale de Mines, (ii) la présence des gisements miniers.

Les points faibles relevés relatifs à ce secteur sont : (i) l'insuffisance d'expertise au niveau provincial ; (ii) l'absence de prospection et ; (iii) l'insuffisance d'agents qualifiés et, (iv) l'absence de réglementation du secteur.

### 2.3.3. INDUSTRIES

#### ✓ Etat des lieux

Ce secteur est peu développé car il n'existe que quelques petites unités de transformation dont les savonneries, les huileries artisanales, les briqueteries et les minoteries.

Aussi, on peut relever l'existence de plusieurs industries abandonnées dont

#### ✓ Analyse diagnostique

Le secteur des industries comprend les points forts ci-après : (i) l'existence d'un sol riche ; (ii) l'existence d'un important potentiel énergétique (cours d'eaux et chutes) ; (iii) la présence d'une main-d'œuvre abondante ; et (iv) l'existence des essences forestières.

Comme faiblesses, on compte la vétusté, l'obsolescence et le délabrement

L'existence d'études menées par la Cellule d'Analyse des Indicateurs du Développement et la Direction de la Planification Régionale du Ministère national du Plan, et l'existence du code et règlement minier révisés et complétés sont des opportunités pour ce secteur.

La présence des personnes non autrement identifiées dans les sites sensés contenir des minerais est une menace au secteur.

celles de SOBRABAND, HPK, PLC Lusanga, MUSHIPENTANE et Huileries de Bangi et de PUNZA. Il est aussi important de souligner la récente création de la Société Provinciale du Kwilu qui a pour vocation la fabrication locale des craies.

des infrastructures industrielles, l'absence de renforcement permanent de capacités, l'absence de grandes industries, la fermeture de plusieurs unités de production et le manque d'équipements modernes.

L'existence des textes légaux et réglementaires du secteur industriel, la promotion des institutions financières et bancaires ainsi que le partenariat public-

privé sont des opportunités à capitaliser.

Tandis que la faible desserte en énergie électrique, la faible attractivité du sec-

teur et le non-respect de certaines exigences environnementales sont des menaces criantes au secteur.

### 2.3.4. COMMERCE, BANQUES, MICROFINANCES ET ASSURANCES

#### ✓ Etat des lieux

Ce secteur est caractérisé par la prédominance du commerce qui constitue un des leviers les plus importants de la Province, bien que la majeure partie des activités commerciales soit informelle. Parlant du sous-secteur du commerce, il sied de souligner qu'il est plus axé sur la vente des produits agricoles, d'élevage et de pêche. Il y a également l'installa-

tion de quelques banques commerciales et des Institutions de microfinances dont, à titre illustratif, la Raw Bank, l'Afriland First Bank, l'Advans Bank, la Trust Marchant Bank, la Banque Commerciale du Congo. Aussi, la Direction provinciale de la Banque Centrale du Congo est installée dans le chef-lieu de la province.

#### ✓ Analyse diagnostique

Figure 11 : Banque AFRILAND FIRST BANK en face de l'aéroport de BANDUNDU



Comme forces du secteur, on compte (i) la présence des banques commerciales ; (ii) la présence de plusieurs marchés et intermédiaires commerciaux ; (iii) la disponibilité des produits locaux à commercialiser.

L'insuffisance d'intermédiaires financiers et l'impraticabilité de certaines voies de communi-

cation sont des faiblesses majeures au secteur.

L'esprit d'entrepreneuriat au sein de la population, le dynamisme de la population et l'adaptation du code des investissements à la décentralisation sont des opportunités pour le développement du secteur.

Les tracasseries administratives et policières ainsi que l'exercice du petit commerce par les étrangers sont de grosses menaces au secteur.

### 2.3.5. HYDROCARBURES

#### ✓ Etat des lieux

Il est important de relever l'existence de sérieux indices de pétrole dans les territoires de Bagata et Bulungu. Mais, l'activité des hydrocarbures est concentrée essentiellement dans la distribution de

carburants. Aussi, il est à relever que le prix du litre de carburant obéit aux structures des prix édictées par le Ministère de l'économie nationale.

#### ✓ Analyse diagnostique

Figure 12 : Station ENGEN au Rond-Point WAMBA (BANDUNDU)



On peut retenir comme forces : (i) La présence de plusieurs intermédiaires commerciaux ; (ii) l'existence des services étatiques en charge du secteur ; (iii) la présence des stations-services.

Les faiblesses relevées sont : (i) la faible dans l'application des textes légaux et réglementaires ; (ii) l'absence d'études appropriées et de moyens conséquents pour l'exploitation pétrolière et ; (iii) l'absence d'un renforcement des capacités permanent du personnel.

Le souci des autorités provinciales pour le développement du secteur, l'existence de plusieurs textes légaux (code des hydrocarbures, lois, règlement des hydrocarbures) ; et l'existence d'un potentiel hydroélectrique à travers la Province sont des opportunités pour le développement du secteur.

Les menaces dénombrées sont (i) le climat des affaires peu attractif; (ii) les impératifs environnementaux et ; la non prise en compte de ce secteur par les autorités nationales.



## 2.3.6. TOURISME

### ✓ Etat des lieux

Le Kwilu compte plusieurs sites touristiques, notamment :

Figure 13 : Chutes LIPPENS à KITONA dans le territoire de MASIMANIMBA



❖ Dans le territoire de BAGATA, 4 chutes d'eau (EBWI, EZWI et deux autres portant le même nom : MA MORT).

❖ Dans le territoire de Gungu, la réserve historique d'hippopotames sur la rivière LOANGE, les sites archéologiques MBANZA et MASHITA (lieu historique de la migration des peuplades PENDE et KWESE après leur arrivée d'ANGOLA) dans le secteur de Mun-

gindu, les sites archéologiques NUNDA MUSENGE dans le secteur de Lozo, le site des gorges miraculeuses de LUKWILA, le Musée national de GUNGU, secret des PENDE dans le secteur de Gungu. Aussi, on peut relever la présence des chutes d'eau de KAKOBOLA où les travaux de construction d'un barrage hydroélectrique sont en cours de finalisation.

❖ Dans le territoire d'Idiofa, les chutes d'IFWANZONDO sur la rivière EBWA et la chute de LUNGU.

❖ Dans le territoire de Masimanimba, la Chute touristique LIPENS, haute de ses 45 mètres.

❖ Dans la ville de Kikwit, le cimetière de KUKU-PEMBA, célèbre suite aux témoignages mystérieux autour de lui.

### ✓ Analyse diagnostique

Comme forces, on dénote : (i) l'existence de quelques hôtels et restaurants ; (ii) la présence d'agences de voyages ; (iii) la présence des sites touristiques et ; (iv) L'existence des services techniques.

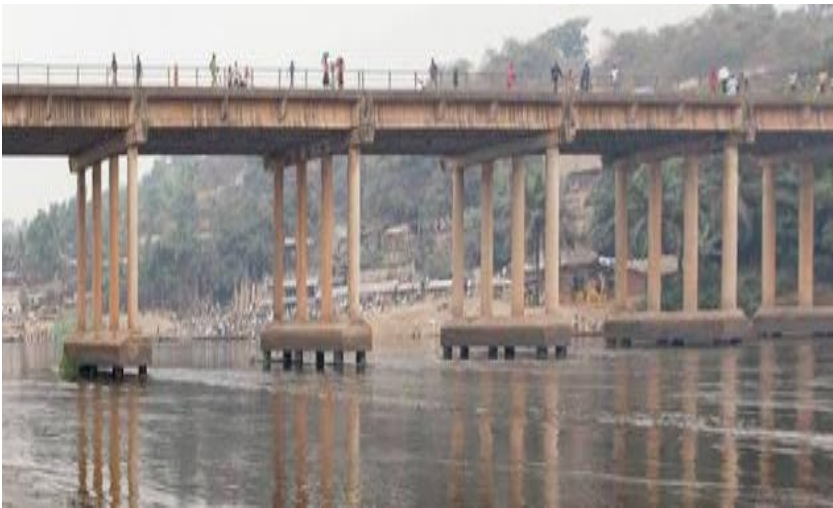
L'insuffisance d'infrastructures d'accueil (hôtels, agences de voyage, routes, ...), l'absence d'une politique provinciale et la non qualification des agents de ce secteur sont des faiblesses majeures ralentissant son bon fonctionnement.

Comme opportunités au développement de ce secteur, on relève l'existence des textes légaux, la présence de quelques potentiels investisseurs ainsi que celle des PTF.

L'insuffisance de fonds alloués pour le secteur, les tracasseries administratives et policières ainsi que la COVID-19 sont des sérieuses menaces au secteur.

### 2.4. INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Figure 22: Pont KWILU (KIKWIT)



Les infrastructures des transports dans la Province du Kwilu s'appuient sur trois principaux réseaux. Il s'agit du réseau routier, du réseau aérien et des voies navigables. Le réseau routier de la Province du Kwilu est l'un des plus denses de la République Démocratique du Congo. Il est composé des Routes Nationales, des routes Provinciales et des routes de

dessertes agricoles ou d'intérêt local. Malheureusement, la majorité de ces routes sont actuellement en mauvais état faute d'entretien. La route reste le réseau de transport le plus utilisé surtout au Sud bien qu'il y ait de biefs navigables et de nombreux aéroports et un aéroport national.

Figure 23: Piste d'atterrissage de l'aéroport national de BANDUNDU



## 2.4.1. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

### ✓ Etat des lieux

Tableau 19 : Réseau d'intérêt routier général géré par l'Office des routes en 2017

Kwilu	Routes nationales en Km	Routes provinciales prioritaires	Routes provinciale secondaires	Longueur total	Pourcentage sur le réseau national
	1 092	779	1 108	2 979	5,1

Source : Annuaire statistique 2017

Le réseau routier du Kwilu géré par l'office des routes est de 2 979 Km dont 1 092 Km des routes nationales (RN), 779 routes provinciales prioritaires et 1 108 Km routes provinciales secondaires représentant ainsi 5,1 % du total des routes de la RDC.

Tableau 20 : Itinéraires régionaux intégrateur avec les pays limitrophes en 2017

Pays limitrophes	Points de passage	Itinéraires	Classe	Km	Type
République du Congo	Kinshasa	Kinshasa-Kikwit	RN1	534	RR
République d'Angola	Shamalenga-frontière Angola	Kikwit-Batshamba	RN1	93	RT
		Batshamba-Gungu-Kahemba- Shamalenga-frontière Angola	RP 231	407	RT

Source : Annuaire statistique 2017

La province est reliée à la République du Congo avec un point de passage qui est Kinshasa et un point de départ qui est la Ville de Kikwit avec une route revêtue et longue de 534 Km. Il est également possible de rejoindre la République d'Angola via le tronçon Batshamba-Gungu-Kahemba-Shamalenga-Frontière Angola. Cette route provinciale est longue de 407 Km.

Figure 24 : Baleinière sur les rivières KWILU-KWANGO



Tableau 21 : Liste de ports fluviaux fonctionnels en 2015

Rivières	Ports
Kasaï	Mangai
Kwilu Kwango	Bandundu
	Bulungu
	Kikwit

Le Kwilu a 4 ports dont le port de Mangai qui est sur la rivière Kasaï et ceux de Bandundu, Bulungu et Kikwit sur les rivières Kwango-Kasaï. Il est également à relever que la rivière Kwilu est navigable sur 342 km entre les ports de Bandundu, Bulungu et Kikwit. Le réseau aérien est constitué de l'aéroport national de Bandundu, de l'aérodrome de Kikwit et de plusieurs aérodromes privés.

### ✓ Analyse diagnostique

On peut relever l'existence d'un cadre légal, d'agences de transport, d'infrastructures routières, aéroportuaires et lacustres et des services techniques de transport.

Comme faiblesses existantes, on peut relever la dégradation des infrastructures routières (surtout celles de desserte agricoles) et aéroportuaires, l'existence de routes en très mauvaises état, l'absence de signalisations routières, l'absence de maintenance régulière des infrastructures routières et aéroportuaires et l'absence des moyens

adéquats de transport par voie fluviale et lacustre.

Les mouvements des voyageurs sur les rivières, sur le fleuve Congo, sur l'axe Kinshasa-Kikwit et sur l'axe Kinshasa-Bandundu ; la présence d'une main-d'œuvre abondante sont des opportunités au développement du secteur.

L'ensablement des cours d'eau navigables, les pluies abondantes et les érosions sont des menaces criantes au secteur.

## 2.4.2. INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES

### ✓ Etat des lieux

Figure 25: Poste de SADEMI/SNEL (BANDUNDU)



La fourniture du courant électrique est assurée par le bois de chauffe, des centrales thermiques, des micros barrages, des groupes électrogènes, des panneaux solaires et par Inga pour la Ville de Bandundu.

En ce qui concerne la desserte en eau potable, les services sont rendus par la REGIDESO, à travers son réseau de distribution et grâce à certains forages privés.

Le potentiel hydrographique de la province bondé de nombreuses chutes est une opportunité énorme à l'amélioration du secteur.

### ✓ Analyse diagnostique

Figure 26: Forage de la REGIDESO dans le quartier BASOKO (BANDUNDU)

La présence d'un personnel qualifié, d'un cadre légal provincial et la fourniture du courant électrique dans la Ville de Bandundu sont les points forts du secteur.

La très faible couverture en électricité sur l'étendue de la province et le faible pouvoir d'achat de la population sont les différentes faiblesses qu'on peut relever dans le secteur.



Il est possible pour la province de corriger les faiblesses citées précédemment grâce aux opportunités diverses à sa portée dont l'ensoleillement toute l'année, son réseau hydraulique riche, l'érection des barrages et micro-barrages (KAKOBOLA, LIPPENS, GUILLAUME, MAFUJI et GIFUJI) et l'installation des stations solaires et éoliennes.

Les raccordements illicites au réseau de distribution, les érosions, l'incivisme fiscal et le changement climatique sont les menaces principales au secteur.

### 2.4.3. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## 3. Etat des lieux

Tableau 21 : Proportion de la population qui utilise l'ordinateur et l'internet en 2016

Province	Proportion de la population adulte qui utilise internet	Proportion de la population adulte qui utilise l'ordinateur	Proportion de la population adulte qui possède une adresse mail
Kwilu	4,2	2,6	1,7

Source : Annuaire statistique 2017

Ce tableau indique que le secteur des NTIC est à un état embryonnaire car seuls 4,2 % de la population adulte utilise

internet, 2,6% de la population adulte utilise l'ordinateur et enfin, seuls 1,7 % ont une adresse mail.

### ✓ Analyse diagnostique

Les NTIC ont quelques points forts dont l'existence des stations radios et télévisées publiques et privées et de réseau de télécommunication.

Par contre, elle fait face aux faiblesses ci-après : l'insuffisance des infrastructures NTIC, l'inaccessibilité au réseau de télécommunication, le faible pouvoir d'achat de la population, le manque d'agents qualifiés, le manque infrastructures adéquates et la faible couverture médiatique.

Comme opportunités, on peut relever l'existence des textes légaux régissant le secteur, la volonté des autorités nationales et provinciales à relever le secteur, l'existence des entreprises de télécommunications ainsi que la présence des réseaux communautaires.

Comme menaces, on peut relever l'absence de financement des médias publics, le manque d'esprit d'innovation et la restriction de la liberté de la presse.

## 2.4.4. URBANISME ET HABITAT

### ✓ Etat des lieux

Figure 27: Résidences officielles des Gouverneur, Vice-Gouverneur et Président de l'Assemblée provinciale



La province dispose des bâtiments hérités, pour la plupart, de la colonisation. Et, ces derniers sont en état de vétusté avancé. Ce patrimoine immobilier comprend des bâtiments du domaine public et du domaine privé. Aussi, les infrastructures immobilières pour les services publics sont en nombre insuffisant et de surcroît, elles ne prennent pas

prendre en charge tous les services publics de l'Etat. Il est à relever que de nouveaux quartiers modernes sont érigés dans la ville de Bandundu ainsi que de nombreuses constructions commerciales dans la Ville de Kikwit. Hormis ces deux villes, les autres territoires souffrent d'un manque d'urbanisation criant.

### ✓ Analyse diagnostique

On peut relever comme forces, la présence d'un Ministère Provincial de Travaux Publics, Urbanisme et Reconstruction, d'une Division provinciale des Travaux Publics et Infrastructures et d'une Division Provinciale de Reconstruction, la présence d'immenses étendues de terres disponibles pour la construction, l'abondance des matériaux de construction (sable, caillasse, moellon, gravier, etc.) ainsi que la présence d'une main d'œuvre qualifiée.

Comme faiblesses, on peut citer l'insuffisance de bâtiments devant abriter les services publics, la non réglementation

du secteur, la dégradation très avancée du patrimoine existant ainsi que le sous-équipement des services publics.

Pour ce qui est des opportunités, il y a la présence des fournisseurs des matériaux de construction (Congo futur, ...) ainsi que la présence de l'INPP pour la formation.

La spoliation des édifices publics, l'ingérence du pouvoir coutumier dans le logement, la présence des camps de déplacés, ainsi que les multiples têtes d'érosions sont les principales menaces au secteur.

### 2.4.5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### ✓ Etat des lieux

L'aménagement du Territoire reste l'un des défis de la Province.

Comme le Pays tout entier, la province s'aligne sur la réforme du secteur de l'aménagement du territoire, tout en

s'activant à produire son Plan provincial d'aménagement du Territoire, son schéma provincial d'aménagement du territoire ainsi que les plans locaux d'aménagement du Territoire.

#### ✓ Analyse diagnostique

Comme forces, on peut retenir la présence de la Division provinciale de l'Aménagement du territoire ; la présence des agents et cadres formés ; l'existence d'un patrimoine immobilier et foncier propre à la province ; la disponibilité du programme de réforme de l'AT engagé depuis 2017.

Comme faiblesses, on peut citer l'absence d'une loi votée et des textes juridiques régissant le fonctionnement de l'AT ; le manque de plans d'aménagement du territoire ; le manque d'utilisation planifiée et rationnelle de la terre dans un contexte de reconstruction ; l'absence de maîtrise de la gestion de l'espace géographique de la Province ;

le manque d'outils de planification spatiale ; le manque de supports et outils de collecte des données ; le manque de cartographie des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ; l'absence d'un bâtiment administratif ainsi que le mauvais lotissement dans certains quartiers.

La présence des Partenaires Techniques et Financiers est une opportunité au développement du secteur.

L'empiètement des attributions de l'AT par d'autres services étatiques suite à l'absence de la loi cadre, le changement climatique, les érosions, les inondations, la sécheresse et le vent violent sont des menaces au secteur.



## 2.5. ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE

### 2.5.1. ENVIRONNEMENT

#### ✓ Etat des lieux

Figure 28 : La juxtaposition des rivières Kwango et Kwilu



L'environnement de la province est caractérisé par la spoliation des boisements publics, la déforestation et le changement climatique. Le secteur connaît l'appui de plusieurs partenaires dont la JICA et l'existence du projet REDD + qui appuie le travail environnemental en province et, le tout, piloté par la Coordination provinciale de l'Environnement et Développement durable. Aussi, il est à relever la présence de plusieurs cours d'eau et d'un climat tropical humide,

l'existence d'une forêt renfermant plusieurs types d'espèces fauniques dont l'antilope, le buffle, l'hippopotame et l'éléphant. Il existe également des autruches, zèbres et boas dans le Parc de l'honorable Jean Kamisendu dans le territoire de Masimanimba.

#### ✓ Analyse diagnostique

Figure 29 : Coordination provinciale de l'environnement



Les points forts que l'on peut retenir du secteur sont : l'existence d'un personnel qualifié et d'une végétation riche.

Comme faiblesses, il y a la déforestation, la mauvaise exploitation des ressources naturelles, la mauvaise gestion des déchets en milieu urbain ainsi que la culture sur brûlis.

Comme opportunités pouvant aider au développement du secteur, on peut relever la présence de quelques PTF, l'existence d'un cadre légal ainsi que l'existence de plusieurs ressources naturelles.

Malgré les diverses forces et opportunités du secteur, on peut relever quelques menaces telles que l'exode rural, le déboisement, le déficit en desserte énergétique, le non-respect des certaines normes environnementales, la désertification continue au Sud et le réchauffement climatique.

### 2.5.2. EAU ET ASSAINISSEMENT

#### ✓ Etat des lieux

Figure 30 : Insalubrité dans la périphérie du Bandundu



Le secteur de l'eau et assainissement est caractérisé par la présence des déchets en milieux urbains, la mauvaise gestion des impacts environnementaux et l'insuffisance de la desserte en eau potable malgré l'existence de plusieurs rivières traversant la province. La présence de plusieurs ONG œuvrant dans le

secteur (SANRU, UNICEF, ENABEL, PAEV, APEDE, INSTITUT SAINT JOSEPH, CARITAS) aide à améliorer la desserte en eau dans la province du Kwilu.

#### ✓ Analyse diagnostique

L'existence d'un réseau hydrographique dense et varié composé de rivières, lacs et fleuve ; l'existence des eaux souterraines capables de produire au moyen de forage de l'eau potable ; l'existence de services de la REGIDESO et du Service National de l'Hydraulique Rurale sont des forces du secteur.

Comme faiblesses, on cite le taux faible de desserte en eau potable, la faible utilisation des ressources en eau et la faible couverture en infrastructures d'eau potable.

L'existence des cours d'eau navigables, la présence des partenaires et ONG œuvrant dans le domaine de l'eau sont des opportunités majeures pour accompagner ce domaine.

Hormis ces opportunités, il y a des problèmes majeurs qui dérangent le secteur qu'on peut considérer comme menaces au secteur dont le tarissement des sources et la faible desserte en électricité.

## 2.5.3. DEVELOPPEMENT RURAL

### ✓ Etat des lieux

Figure 31 : Maison du développement rural



Le Secteur rural est dans un état très vétuste. Il sied de relever que la majorité de la population vit en milieu rural avec comme activité principale l'agriculture qui est le vecteur principal de l'économie de la province. Chapeauté par un Ministre Provincial de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et Elevage, l'Inspection Provinciale du Développement Rural est composé de 7 Bureaux des services décentralisés (Bureau de

l'Inspecteur Provincial, Bureau des ressources humaines, Bureau d'études et planification, Bureau du Développement Communautaire, Bureau de l'Economie Rurale, Bureau de Génie Rural, Bureau de l'Animation et Vulgarisation Rural).

Figure 32 : Champs dans la périphérie de KIKWIT

Aussi, elle est accompagnée de 12 Services spécialisés déconcentrés (Direction des Voies de Désertes Agricoles (DVDA), Service National d'Hydraulique Rurale (SNHR), Service National des Coopératives et Organisations Paysannes (SNCOOP), Service National de l'Information Rurale (SNIR), Service National de l'Horticulture Urbaine et Périurbaine (SENAHUP), Service National de Traction Animale (SENATRA), Service national des Technologie Appropriées (SENATEC), Service National d'Energies Nouvelles (SENEN), Service National de l'Habitat Rural (SENHARU), Service National de la Pêche en Milieu Rural (PEMIRU), Service National d'Encadrement de la Jeunesse Rurale (SENEJER), Service National de Développement Intégré (SINDRI) ainsi que la Cellule de Système d'Informations Géographiques (SIG). Au niveau de chaque Ville, l'Inspection du Développement Rural a la



même organisation (service normatif et spécialisés) mais dirigée par un inspecteur urbain et au niveau chaque territoire, elle est représentée par un inspecteur de territoire. Au niveau de secteur, les animateurs représentent les services normatifs et spécialisés.

### ✓ Analyse diagnostique

Les points forts que l'on peut retenir de ce secteur sont : l'existence de plusieurs structures communautaires ; l'existence des ASBL, ONG et ONGD ; l'existence de routes de desserte agricoles ; l'existence de rivières et ruisseaux ; la présence d'un personnel et d'une main-d'œuvre qualifiées ; la présence de structures étatiques ; l'existence des matériaux de construction ; la présence des exploitants de la pêche en milieu rural ; l'existence des activités de la pêche de subsistance ainsi que la présence des espaces pour les maraîchages et l'horticulture.

Il y a également quelques points faibles empêchant ce secteur de se développer dont l'absence de programmes de renforcement des capacités des agents ; l'insuffisance des centres de développement communautaires ; le faible encadrement de structures communautaires en milieu rural ; l'absence de crédits

agricoles ; la persistance de trocs ; l'absence de travaux d'entretien des routes de desserte agricole ; le faible taux de desserte en eau potable dans le milieu rural ; l'absence d'encadrement de pêcheurs ; la production faible de produits halieutiques ainsi que l'insuffisance d'intrants de pêche.

Comme opportunités, on peut relever l'existence des textes légaux et réglementaires ; la présence des radios communautaires ainsi que la présence de quelques partenaires techniques et financiers.

Il y a, enfin, quelques menaces dont l'intercarnation des actions de l'administration en milieu rural par la politique, le réchauffement climatique, la déformation de biens de dessertes agricoles, l'exode rural et les conflits coutumiers et fonciers qui occasionnent une faible production en milieu rural.

## 2.6. DEFIS ET ENJEUX

### 2.6.1. DEFIS A RELEVER AU NIVEAU DE LA PROVINCE

Les défis qui se dégagent au plan interne sont nombreux et prennent en considération l'ensemble des secteurs conditionnant le développement de la Province.

**Pour les secteurs sociaux**, les principaux défis sont liés à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, à la promotion de l'égalité liée au genre, à la protection sociale, à l'application du SMIG afin d'améliorer les conditions de travail, à la prévention et à l'amélioration des réponses liées aux urgences humanitaires et aux catastrophes naturelles.

**Sur le plan de la gouvernance**, les défis majeurs sont ceux de la transparence dans la gestion des finances publiques de la province, la dépolitisation de l'administration de la régie financière provinciale, la restructuration des institutions de contrôle des services de sécurité, *l'amélioration du climat des affaires afin de faciliter l'afflux des investisseurs et l'amélioration du cadre macro-économique de la province.*

**En ce qui concerne les secteurs productifs**, les défis de la Province sont ceux de la relance de la production agricole, de l'industrialisation de l'exploitation minière, de la modernisation du secteur touristique et de l'amélioration du climat des affaires pour l'essor du secteur de Commerce, Banques, Microfinances et assurances.

**Pour le secteur des infrastructures**, les défis à relever sont ceux de l'accès pour tous à l'eau de qualité et à l'électricité à un coût abordable, la diversification des sources d'énergie propre, l'amélioration des infrastructures et de condition de transport, la modernisation du patrimoine immobilier existant et l'extension de la couverture des NTIC dans toutes les entités de la province.

**Au niveau de l'environnement**, les défis majeurs sont ceux de la protection de l'environnement, de l'élaboration d'un plan d'aménagement Provincial, de l'urbanisation de toute la Province et, le tout dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

### 2.6.2. ENJEUX A CONQUERIR AU PROFIT DE LA PROVINCE

En ce qui concerne les enjeux à conquérir à l'extérieur de la province, la province a identifié principalement :

- ✓ L'Harmonisation des interventions des PTF aux politiques de développement de la province ;
- ✓ La poursuite de la réforme des entités publiques conformément à l'OHADA ;
- ✓ La mobilisation des partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), des objectifs de l'adaptation aux changements climatiques et du New Deal ;
- ✓ La promotion des droits humains dans un environnement de paix et de sécurité sociale ;
- ✓ La mobilisation accrue de l'Aide Publique au Développement et fonds verts des crédits carbone ;
- ✓ Le lobbying auprès du Gouvernement central pour le financement des infrastructures de base.

## Chapitre 3 : Vision, Objectifs et Stratégies

### 3.1. VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

La République Démocratique du Congo s'est dotée d'une vision nationale de développement à long terme issue de l'étude nationale prospective et énoncée comme suit : « **En 25 ans, le potentiel des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, qui bénéficie à la majorité des congolais** ».

C'est ainsi que la province, partant de cette vision nationale, se propose pour ce quinquennat de **mettre en place des**

**politiques capables de renforcer la bonne gouvernance à tous les niveaux, de garantir l'accès aux services sociaux essentiels de base à toute la population, d'ériger des infrastructures de base modernes, de stabiliser le cadre macroéconomique provincial, de relancer l'industrialisation en mettant en avant l'agriculture, la pêche et l'élevage, le tout, dans l'atténuation des effets de changements climatiques et l'adaptation aux effets de ces changements.**

### 3.2. OBJECTIFS GLOBAL ET GENERAUX

L'objectif global du Plan de Développement est de contribuer au développement de la province, à l'amélioration des conditions de vie des populations et ce, à travers la mise en œuvre des recommandations de l'adaptation aux changements climatiques, du Programme d'Actions d'Istanbul pour les Pays les Moins Avancés, du New Deal ainsi que des cibles des ODD.

Cet objectif global ne peut être atteint qu'avec la réalisation des objectifs généraux ci-après :

- ✓ **Améliorer l'accès aux services sociaux de base ;**
- ✓ **Renforcer la bonne gouvernance de la province et consolider la paix dans la Province ;**
- ✓ **Relancer les secteurs productifs ;**
- ✓ **Réhabiliter, moderniser, construire et entretenir les infrastructures de la Province ;**
- ✓ **Améliorer la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.**

### 3.3. PILIERS STRATEGIQUES

Les stratégies de développement ci-dessous ont été élaborées en harmonie avec les ODD, les objectifs de l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) ainsi que du New deal car il est impérieux, que ce soit au niveau natio-

nal ou provincial, de définir des stratégies sectorielles en partant de ces objectifs.

C'est ainsi que la Province a choisi de définir sa stratégie en référence aux Piliers tels que présentés dans le PNSD.



# PILIER 1. VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN, DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Tableau 23 : Cibles des ODD associés au pilier 1

**ODD 3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges**

Cibles retenues :

3.8. Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.9. D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

**ODD 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

Cibles retenues :

4.3. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

4.7. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture et de la contribution de la culture au développement durable.

**ODD 5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Cibles retenues :

5.2. Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

5.4. Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

**ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.**

Cible retenue :

8.8. Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

## Tableau 24 : PSG (objectifs New Deal)

PSG 5. Revenus et services	
✓	Augmenter la capacité de l'Etat (province) à coordonner la fourniture des services sociaux de base ;
✓	Faciliter l'obtention des documents officiels pour la reconversion du secteur informel au secteur formel ;
✓	Renforcer les mesures d'application des textes légaux et réglementaires en matière d'emploi et de conditions de travail.

## Stratégie 1.1. Amélioration des services de santé, de nutrition et lutte contre le VIH/SIDA

### Objectifs du secteur :

Dans ce secteur, la province vise à améliorer les services sanitaires à fournir à la population. Pour ce faire, elle s'appuie sur les objectifs ci-après :

#### Objectif 1 : Construire et/ou réhabiliter et équiper les infrastructures sanitaires

(i) Réhabilitation/construction des bâtiments administratifs, équipement et fournitures de bureau ; (ii) Réhabilitation des Infrastructures sanitaires existantes dans les 24 Zones de santé (BCZS, HGR) ; (iii) Implantation des banques de sang dans chaque territoire.

#### Objectif 2 : Appuyer la bonne gouvernance

(i) Renforcement de l'action de pilotage, suivi et évaluation à tous les niveaux ; (ii) Amélioration de la couverture des soins de santé ; (iii) Appui aux ZS avec interventions de santé publique ; (iv) Contingence des urgences et catastrophes ; (v) Renforcement de la Formation de base du niveau secondaire (ITM) ; (vi) Création des mutuelles de santé

#### Objectif 3 : Appuyer la lutte contre les grandes endémies, pandémies (PALUDISME, TUBERCULOSE, VIH/SIDA, covid-19) et maladies de l'enfance

Acquisition des médicaments (ARV) et intrants stratégiques pour 1337 PVVIH

#### Objectif 4 : Renforcer les capacités des communautés et améliorer leurs connaissances sur le Covid-19

(i) Formation des relais communautaires en communication des risques de Covid-19 dans les 24 zones de santé et ; (ii) Appui les radios locales pour la diffusion des émissions de sensibilisation sur le Covid-19.

### Stratégie 1.2. Renforcement des services d'éducation et de formation de qualité

#### Objectifs du secteur :

Le gouvernement provincial voudrait construire un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement de la province grâce à la gratuité prônée par le Chef de l'Etat. Pour ce faire, à travers les objectifs ci-dessous, il entend mener plusieurs actions :

#### Objectif 1 : Assurer une éducation de base fondamentale et secondaire pour tous

Construction de 30 écoles d'enseignement fondamental et secondaire ; Réhabilitation des écoles d'enseignement fondamental et secondaire ; Réhabilitation et équipement des institutions supérieurs, universitaires et recherche scientifique ; Création des écoles doctorales ; Appui à la Cellule Technique Provinciale des Statistiques de l'Education pour la collecte des données et la production des Annuaire provinciaux.

#### Objectif 2 : Développer un enseignement Pré-primaire, primaire et secondaire de qualité pour apporter à tous les savoirs et les compétences de base

Formation des enseignants sur l'utilisation des livres ; Formation des directeurs d'écoles sur la cogestion des écoles.

#### Objectif 3 : Combattre le COVID en milieu scolaire et étudiantin

Sensibilisation des écoliers et étudiants sur le respect des gestes barrières ; Achat et distribution des kits lave-mains pour écoles, instituts supérieurs et universités.

### Stratégie 1.3. Renforcement de l'égalité de Genre et de la protection des Familles et enfants

#### Objectifs du secteur :

La Province s'est fixée comme objectif et actions phares ci-après :

#### Objectif : Lutter contre les violences faites au genre

(i) Appui aux cellules de prise en charge holistique de victime de violences sexuelles ;  
(ii) Renforcement des capacités d'intervention des femmes dans le secteur informel, de la production vivrière, de la transformation et de la commercialisation des produits ;  
(iii) Formation et équipement de comités de médiation ; (iv) Formation des femmes sur l'entrepreneuriat.

### Stratégie 1.4. Promotion de la jeunesse, des sports et Loisirs

#### Objectifs du secteur :

La promotion de la jeunesse, des sports et loisirs passe par la réalisation des objectifs suivants :

#### Objectif 1 : Promouvoir la formation professionnelle

- (i) Construction/réhabilitation et équipement des Centres de Formation Professionnelle (CFP), Centre d'Apprentissage Professionnel "CAP" et Maison d'Apprentissage ;
- (ii) Réhabilitation et construction des installations sportives et récréatives.

#### Objectif 2 : Mettre en place un partenariat provincial constructif pour l'employabilité de la jeunesse

Renforcement des capacités des jeunes en entrepreneuriat.

### Stratégie 1.5. Promotion de l'emploi

#### Objectif du secteur :

Afin d'améliorer le secteur de l'emploi, l'objectif et actions retenus sont les suivants :

#### Objectif : Promouvoir les unités génératrices d'emplois et de revenus

- (i) Construction/Réhabilitation des bureaux de l'ONEM, de la Division de travail, de la Division de prévoyance sociale et de la Division de l'inspection du travail ;
- (ii) Appui à la relance des entreprises en difficulté ou abandonnées des secteurs agro-pastoral et minier.

### Stratégie 1.6. Promotion de la culture et des arts

#### Objectifs du secteur :

Les objectifs et actions ci-après ont été retenus pour la production des biens et services culturels :

#### Objectif 1 : Construire/réhabiliter et équiper les infrastructures culturelles dans les villes et territoires

- (i) Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures culturelles et administratives ;
- (ii) Renforcement de capacités des cadres et agents de la Culture et des Arts.

#### Objectif 2 : Appuyer et promouvoir les activités culturelles et artistiques.

- (i) Organisation du Festival culturel Unité-Kwilu ;
- (ii) Organisation du Festival de Gungu ;
- (iii) Organisation du Festival de MOKAMO ;
- (iv) Organisation du Festival KING KESTER.

**Stratégie 1.7. Redynamisation des actions Humanitaires et protection des personnes vulnérables**

**Objectifs du secteur :**

Dans le cadre de la redynamisation des actions humanitaires et la protection des personnes vulnérables, le Kwilu s'est fixé d'atteindre les objectifs suivants à travers diverses actions :

**Objectif 1 : Faciliter l'accès des services sociaux de base aux personnes vulnérables**

(i) Construction des homes de vieillards et (ii) Construction et équipement des orphelinats Provinciaux.

**Objectif 2 : Protéger les personnes vulnérables**

(i) Sensibilisation des enfants en conflit avec la loi, les orphelins et les vieillards sur le respect des gestes barrières et (ii) Sensibilisation des diabétiques, hypertendus et personnes âgées sur le respect des gestes barrières.

## PILIER 2. RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE, RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

La bonne gouvernance constitue le socle du développement d'une entité. C'est ainsi que le Gouvernement Provincial a voulu placer à nouveau la bonne

gouvernance au centre de ses préoccupations pour ce Plan Provincial de Développement 2020- 2024.

**Tableau 25 : Cibles de l'ODD associé au pilier 2**

**ODD 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.**

Cibles retenues :

**16.3.** Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.

**16.4.** D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

**Tableau 26 : PSG (objectifs New Deal)**

### **PSG 1 : Politique légitime et Inclusive**

- ✓ Renforcer les capacités des acteurs judiciaires notamment ceux de la Cour d'Appel dans l'interprétation des textes ;
- ✓ Organiser les élections locales municipales et urbaines à l'issue desquelles les organes délibérants seront mis en place ;
- ✓ Mener les plaidoyers auprès des décideurs pour la nomination effective des femmes compétentes aux postes de commandement ;
- ✓ Redynamiser le comité provincial d'arbitrage des conflits coutumiers pour mettre un terme aux-dits conflits et appliquer l'arrêté ministériel relatif à la résolution des conflits coutumiers.

### **PSG 2 : Sécurité**

- ✓ Promouvoir les investissements générateurs d'emplois décents afin de résorber le chômage qui sévit dans le milieu des jeunes pour éviter la délinquance, le banditisme etc. ;
- ✓ Mettre en place un plan de convergence, entre le foncier et le coutumier, pour l'exploitation des ressources naturelles ;
- ✓ Prendre des mesures sévères contre les auteurs d'érection des barrières non autorisées ;
- ✓ Définir une stratégie de mobilisation des ressources internes pour le secteur de sécurité ;

- ✓ Clarifier les attributions de chacun des services dans ce secteur afin d'éviter le chevauchement entre les différents services de sécurité.

## PSG 3 : Justice et Administration publique

- ✓ Poursuivre l'installation et la construction des tribunaux spécialisés pour enfants ;
- ✓ Améliorer les conditions de vie du personnel de la justice ;
- ✓ Mettre en place une politique de promotion de la justice traditionnelle ;
- ✓ Informer la population sur les différentes réformes judiciaires intervenues ainsi que leur impact dans la société ;
- ✓ Sanctionner en disciplinaire les auteurs des abus pour non-respect de la dignité humaine.

## PSG 5 : Revenus et Services

- ✓ Installer la cellule provinciale de l'ANAPI pour la promotion des investissements dans la province ;
- ✓ Appliquer la loi en matière de fiscalité pour la rendre plus souple et efficace ;
- ✓ Mener un plaidoyer auprès du gouvernement central pour le respect des procédures de passation de marché public attribué dans la province.

## Stratégie 2.1. Renforcement de la gouvernance politique et sécuritaire

### Objectifs du secteur :

Les objectifs et actions ci-après ont été retenus afin de réussir à renforcer la gouvernance politique et sécuritaire :

#### Objectif 1 : Mettre en place à tous les niveaux des institutions démocratiques, efficaces et responsables

(i) Renforcement des capacités des Agents et Fonctionnaires des administrations Provinciale, Urbaine et Locale ; (ii) Construction et réhabilitation des édifices du Gouvernement provincial et de l'Assemblée Provinciale et (iii) Appui à la structuration et à la capacitation de la société civile.

#### Objectif 2 : Améliorer la sécurité à l'intérieur et au niveau des frontières

(i) Appui au renforcement de la PNC dans sa fonction régaliennne ; (ii) Dotation des infrastructures et équipements aux services de sécurité.

## Stratégie 2.2. Renforcement de la gouvernance administrative et judiciaire

### Objectifs du secteur :

Les objectifs et actions ci-après ont été retenus pour réussir à renforcer la gouvernance administrative et judiciaire :

#### Objectif 1 : Poursuivre la Décentralisation

Renforcement de capacités matérielles et financières des acteurs de la décentralisation.

#### Objectif 2 : Consolider l'indépendance de la justice et de l'environnement juridique

(i) Réhabilitation et construction des établissements de garde et encadrement des Enfants (EGEE) ; (ii) Construction, réhabilitation et équipement des centres pénitentiaires

et Auditorat militaire ; (iii) Installation de la commission provinciale indépendante de lutte contre la corruption et changement des mentalités ; (iv) Renforcement de capacités locales en droit de l'homme ; (v) Appui à l'arbitrage des conflits coutumiers.

### **Objectif 3 : Poursuivre la réforme administrative dans la province**

(i) Installation des cellules d'éthique dans tous les services, institutions, entreprises publics ; (ii) Sensibilisation des agents et fonctionnaires sur les textes légaux et réglementaires relatifs à la carrière du personnel des services publics de l'Etat ; (iii) Installation du conseil provincial de discipline ; (iv) Campagne de vulgarisation de code de conduite de l'agent public de l'Etat auprès de différentes catégories socio-professionnelles.

## **Stratégie 2.3. Renforcement de la gouvernance économique et financière**

### **Objectifs du secteur :**

Les objectifs spécifiques et actions phares retenus sont les suivants :

#### **Objectif 1 : Améliorer le processus de gestion des finances publiques provinciales**

(i) Implantation des guichets uniques des recettes de la province ; (ii) Formation des comptables, sous-gestionnaires de crédits et contrôleurs des recettes-dépenses ; (iii) Installation de la Direction Provinciale de l'ANAPI ; (iv) Organisation du Forum économique sur la relance économique provinciale post-COVID-19.

#### **Objectif 2 : Redynamiser les structures d'appui existantes**

(i) Appui à la production des annuaires statistiques Provinciaux ; (ii) Renforcement de capacités des agents et cadres des structures produisant les statistiques socio-économiques ; (iii) Renforcement de capacités des agents et cadres des services d'assiette.

#### **Objectif 3 : Développer les capacités des institutions de contrôle des finances publiques**

(i) Renforcement des capacités des députés provinciaux dans la gestion et contrôle des Finances Publiques ; (ii) Dématérialisation de la chaîne des dépenses et des recettes provinciales.

#### **Objectif 4 : Améliorer le climat des affaires.**

(i) Implantation d'une cellule provinciale du climat des affaires ; (ii) Organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds.



# PILIER 3. CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE, DIVERSIFICATION ET TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE

Tableau 27 : Cibles des ODD associés au pilier 3

<b>ODD 1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>
Cibles retenues :
1.2. D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.
1.4. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, ont les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la propriété, le contrôle des terres et d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et aux services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.
<b>ODD 2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>
Cible retenue :
2.3. D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

Tableau 28 : PSG 4 (objectifs New Deal)

<b>PSG 4 : Fondements économiques</b>
✓ Moderniser l'agriculture, la province étant à vocation agricole.

### Stratégie 3.1. Relance de la production agricole, de la pêche et de l'élevage.

#### Objectifs du secteur :

La province s'est donnée comme objectifs et actions suivantes :

#### Objectif 1 : Augmenter la production végétale

(i) Acquisition des tracteurs agricoles, matériels d'attelage et outils aratoires ; (ii) Formation des agents des centres semenciers, des agri-multiplicateurs et de partenaires de terrain ; (iii) Réhabilitation des centres semenciers ; (iv) Extension des cultures vivrières ; (v) Relance des cultures pérennes ; (vi) Appui aux corporations d'agriculteurs.

#### Objectif 2 : Augmenter la production animale

(i) Réhabilitation des centres de métayage et d'apprentissage ; (ii) Construction des aires d'abattage dans les chefs-lieux des Territoires ; (iii) Opérationnalisation des abattoirs ;

#### Objectif 3 : Augmenter la production halieutique et piscicole.

(i) Appui aux paysans en intrants de pêche et de pisciculture ; (ii) Implantation des pêcheries ; (iii) Relance de la pisciculture familiale ; (iv) Création des structures de production, conservation, stockage, transformation et commercialisation ; (v) Formation des techniciens spécialisés en pisciculture.

### Stratégie 3.2. Développement du secteur des hydrocarbures

#### Objectifs du secteur :

Pour le développement du secteur des hydrocarbures, la Province s'est fixé un seul objectif :

#### Objectif : Réorganiser les activités du secteur pétrolier.

(i) Plaidoyer pour la prospection et l'organisation des activités du secteur ; (ii) Renforcement des capacités des agents et cadres de la Division Provinciale des Hydrocarbures.

### Stratégie 3.3. Redynamisation du Commerce, PME, Banques, Microfinances et Assurances

#### Objectif du secteur :

Pour la redynamisation du secteur, la Province a prévu de :

**Objectif : Développer les secteurs du commerce, banques, microfinances et assurances.**

(i) Numérisation du répertoire des entrepreneurs commerçants ; (ii) Appui à la création d'incubateur des PME ;

### Stratégie 3.4. Transformation de l'Industrie

#### Objectif du secteur :

Dans le cadre de la transformation de l'industrie, la Province a prévu un seul objectif :

**Objectif : Relancer son industrialisation.**

(i) Réhabilitation d'une huilerie et d'une sucrerie ; (ii) Appui à la création de nouvelles industries.

### Stratégie 3.5. Production des services touristiques

#### Objectif du secteur :

Il a été retenu comme seul objectif :

**Objectif : Assurer la promotion de l'écotourisme.**

(i) Renforcement des capacités techniques et matérielles des agents ; (ii) Promotion du tourisme.

### Stratégie 3.6. Développement du secteur minier

#### Objectif du secteur :

Dans ce secteur, la Province a retenu :

**Objectif : Promouvoir le développement du secteur minier**

(i) Plaidoyer pour la prospection et l'organisation des activités du secteur ; (ii) Renforcement des capacités des agents.

# PILIER 4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Tableau 29 : Cibles des ODD associés au pilier 4

**ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

Cibles retenues :

8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

8.4. Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple et la matière.

**ODD 9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation.**

Cible retenue :

9.5. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

Tableau 30 : PSG 5 (objectifs New Deal)

**PSG 5. Revenus et services**

- ✓ Installer les infrastructures portuaires appropriées afin de rendre le commerce beaucoup plus fluide ;
- ✓ Mener un plaidoyer au niveau du gouvernement central pour mettre en place un plan d'aménagement du territoire qui prendra en compte la construction d'une route pour relier Bandunduville à Kikwit.

## Stratégie 4.1. Infrastructures de transport

### Objectifs du secteur :

Pour le compte des infrastructures de transport, la province a retenu :

**Objectif 1 : Améliorer les conditions de transport inter provincial de secteur routier, fluvial et aérien**

(i) Achat de 10 Bus pour la Société de Transport Routier du Kwilu (STRK) ; (ii) Achat de 15 camions cargo ; (iii) Achat 6 canots rapides ; (iv) Construction de 8 parkings publics

et 8 hangars abris ; (v) Création de 45 arrêts d'embarquement et débarquement des passagers ; (vi) Réhabilitation des aérodromes et pistes rurales.

### **Objectif 2 : Assurer la mobilité des personnes et des biens sur les voies de communication**

(i) Réhabilitation des axes routiers provinciaux ; (ii) Réhabilitation des voiries urbaines ; (iii) Construction de 10 ponts et 5 barrières de péage ; (iv) Réhabilitation de 5 bacs ; (v) Lutte contre les érosions ; (vi) Installation de 1000 panneaux de signalisation routière ; (vii) Elagage et curage des cours d'eau ; (viii) Balisage des rivières.

## **Stratégie 4.2. Développement urbain et habitat**

### **Objectifs du secteur :**

Les objectifs suivants ont été retenus afin d'assurer le développement urbain et améliorer l'habitat :

### **Objectif 1 : Assurer une bonne gestion des bâtiments et édifices publics de la province**

(i) Equipement en mobiliers modernes de 52 bureaux des divisions provinciales ; (ii) Réhabilitation de 5 anciens bâtiments administratifs dans les 5 territoires ; (iii) Construction de 43 résidences officielles dont 2 pour chaque territoire et 11 pour chaque ville ; (iv) Réhabilitation de 4 ateliers de menuiserie et garages principaux de la province.

### **Objectif 2 : Renforcer les capacités matérielles.**

Acquisition de 6 camions, 10 pick-up et 40 motos.

## **Stratégie 4.3. Développement des infrastructures énergétiques**

### **Objectifs du secteur :**

La Province a prévu les objectifs suivants pour assurer le développement des infrastructures énergétiques :

### **Objectif 1 : Améliorer le taux de desserte en électricité et en eau potable dans le milieu rural et urbain**

(i) Construction de la Centrale hydroélectrique de KITONA et transport de l'énergie produite ; (ii) Construction de nouveaux centres de captages et de traitement d'eau dans les milieux ruraux.

### **Objectif 2 : Développer d'autres sources d'énergie non polluantes (solaire et éolienne)**

Implantation de 2 centrales photovoltaïques.

### **Objectif 3 : Etendre le réseau d'eau et d'électricité dans toutes les localités qui en sont dépourvues**

(i) Implantation des forages dans les secteurs ; (ii) Construction de la ligne de transport du courant de KAKOBOLA vers KIKWIT ; (iii) Construction de la ligne de transport du courant de Bandundu vers BAGATA.

## **Stratégie 4.4. Développement du numérique (PTNTIC)**

### **Objectif du secteur :**

Pour arriver à développer le numérique, la province s'est fixée un seul objectif :

### **Objectif : Assurer la couverture médiatique et de former des cadres capables de travailler dans les PTNTIC.**

(i) Construction et équipement des infrastructures des PTNTIC modernes ; (ii) Formation du personnel des PTNTIC ; (iii) Numérisation de tous les services publics de la province.

## **Stratégie 4.5. Aménagement du territoire**

### **Objectif du secteur :**

Les objectifs retenus pour l'aménagement du territoire sont :

### **Objectif 1 : Renforcer les capacités du secteur.**

(i) Appui à la Construction des édifices Publics pour la Division de l'AT ; (ii) Renforcement des capacités des cadres et agents de la division provinciale de l'AT ; (iii) Appui à l'élaboration du plan provincial d'aménagement du territoire ; (iv) Appui à l'élaboration du schéma provincial d'aménagement du territoire.

### **Objectif 2 : Améliorer le cadre de vie et équilibrer les espaces**

(i) Construction des logements sociaux ; (ii) Délimitation des espaces d'habitation.

# PILIER 5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE

Tableau 31 : Cibles des ODD associés au pilier 5

**ODD 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**

Cible retenue :

6.6. D'ici à 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

**ODD 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables**

Cible retenue :

11.6. D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Tableau 32 : PSG 5 (objectifs New Deal)

**PSG 5 : Revenus et services**

- ✓ Créer des décharges publiques afin d'assainir le milieu car le taux d'assainissement de la province est de moins de 5%, en milieu rural, contre 3,33%, en milieu semi-urbain ; elle compte parmi les provinces ayant le taux le plus bas en matière d'assainissement.

## Stratégie 5.1. Protection de l'environnement et développement durable

Pour arriver à protéger l'environnement et assurer développement durable, la province s'est fixé un seul objectif :

**Objectif : Préserver, améliorer, valoriser l'environnement et les ressources naturelles**

(i) Formation des cadres et experts du Ministère de l'environnement Provincial sur les enjeux d'adaptation et atténuation aux changements climatiques ; (ii) Renforcement des capacités opérationnelles des brigades d'assainissement ; (iii) Aménagement des sites pour jardins zoologiques et botaniques ; (iv) Appui à la construction des dépotoirs publiques et des sites de triage des déchets ; (v) Appui à la Construction et Curage des caniveaux ; (vi) Mise en place des parcs à bois avec les essences à croissance rapide et

à bois d'œuvre ainsi que des espèces herbeuses enrichissantes ; (vii) Multiplication du vétiver, des bambous et autres plantes de couverture ; (viii) Renforcement des capacités opérationnelles de brigade de chasse dans les réserves naturelles de la Province.

### Stratégie 5.2. Amélioration de la desserte en eau et de l'assainissement

#### Objectif du secteur :

Pour l'amélioration de la desserte en eau potable et l'assainissement, la Province s'est décidée de :

#### Objectif : Réduire sensiblement le taux de pollution

(i) Construction des toilettes publiques dans les grandes agglomérations ; (ii) Recyclage des déchets biodégradables aux fins agro-pastorales.

### Stratégie 5.3. Développement rural

#### Objectif du secteur :

Pour le développement du milieu rural, la Province s'est décidée de :

#### Objectif : Organiser, structurer le monde rural et améliorer les conditions de vie des populations en milieu péri-urbain et rural.

(i) Renforcement des centres de développement communautaire ; (ii) Renforcement des capacités des agents du secteur ; (iii) Appui aux filières de production agricole pérenne ; (iv) Construction de forages dans chaque chef-lieu de territoire ; (v) Aménagement de 10 sources d'eau dans chaque zone de santé ; (vi) Aménagement des routes de desserte agricole.





## Chapitre 4 : Coût et Financement du Plan de Développement Provincial

### 4.1. ESTIMATION DE COÛTS

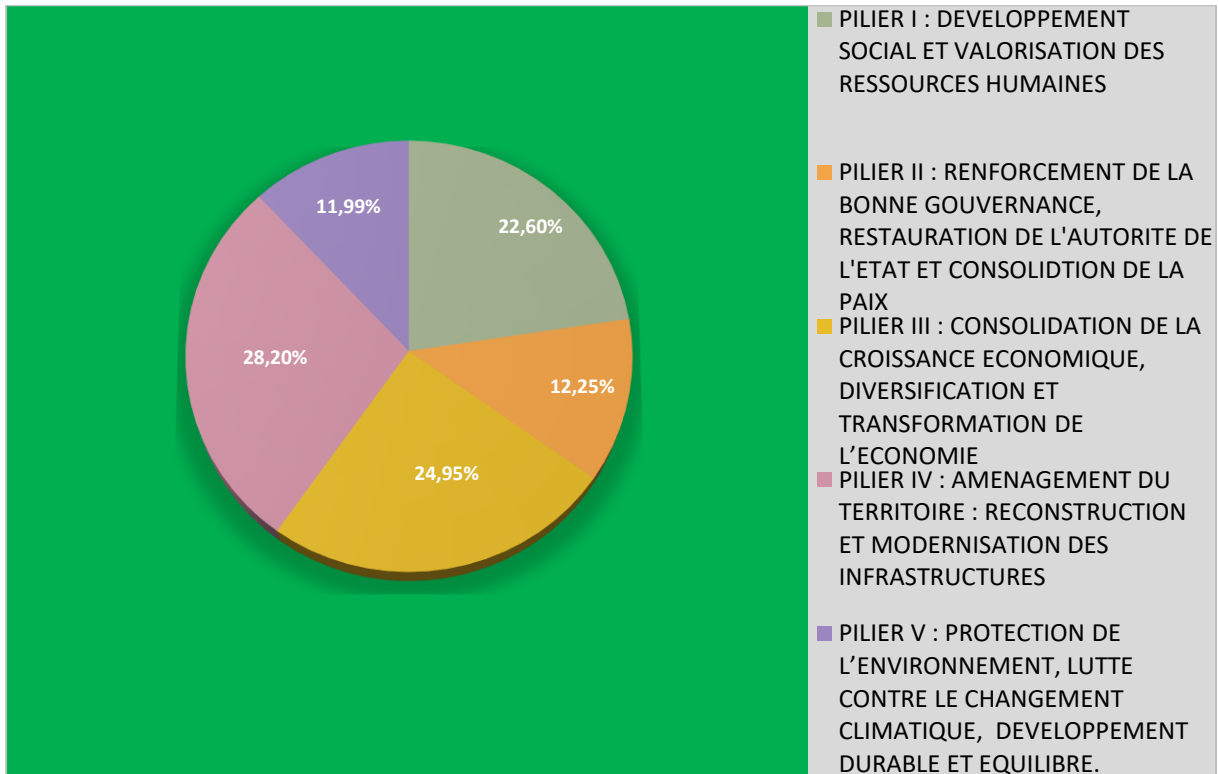
L'évaluation des coûts de différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre du **PAP** dans les différents piliers illustre qu'il faut globalement un montant de **919,707 240 milliards de Francs congolais** pour la période allant de **2020 à 2024**, soit **une moyenne annuelle de 183,9 414 Milliards de Francs congolais**.

Les **financements prévisibles** sont estimés à **641,851 380 milliards de Francs congolais** représentant **69,80%** du **coût total du PAP** ; dont **19,01%** sont la contribution de l'Etat au titre de rétrocession, **19,60%** celle des **baillleurs** et **31,19%** de la **province**.

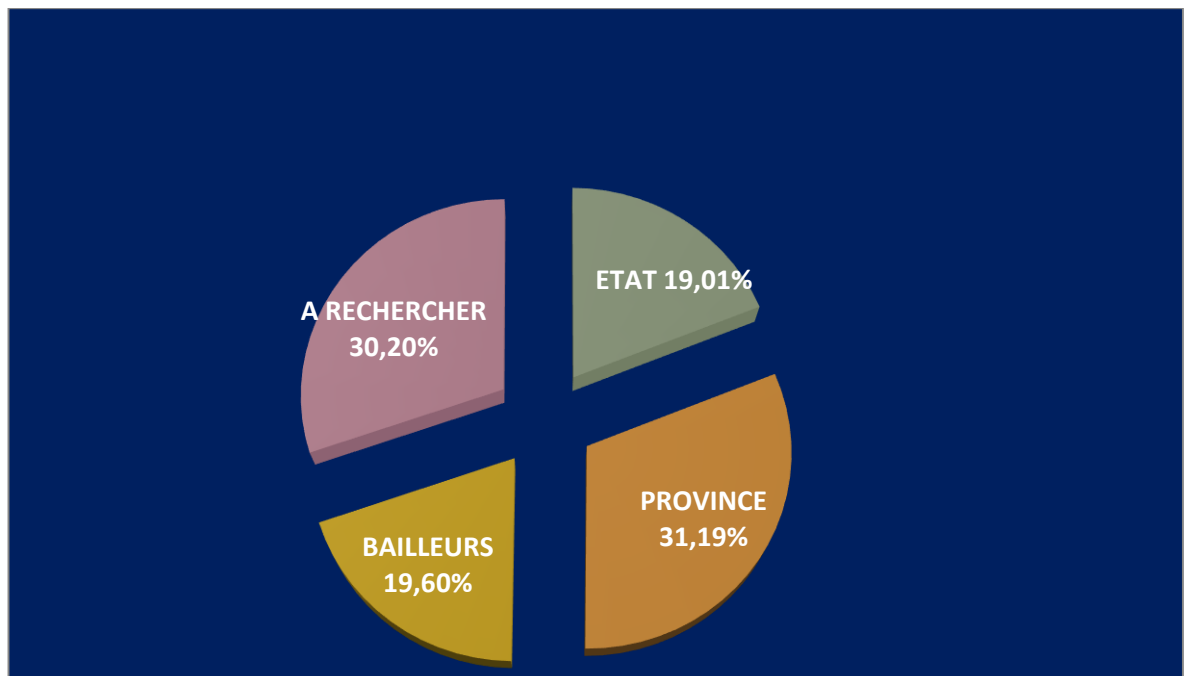
Ce qui dégage un écart de financement de **277,755 860 milliards de Francs congolais** représentant ainsi **30,20%** du coût total comme l'indique **les graphiques 2 et 3** ainsi que **le Tableau 33**.

L'analyse de la répartition de besoins de base **par pilier** du **Programme d'Actions Prioritaires 2020-2024** montre que **le pilier 4** regorge **28,20%** des besoins suivi **du pilier 3** avec **24,95%** et **du pilier 1** avec **22,20%**. **Le pilier 2** est avant dernier **avec 12,25%** devant **le pilier 5** qui ferme la marche avec **11,99%** des besoins totaux (**voir Graphique 1**).

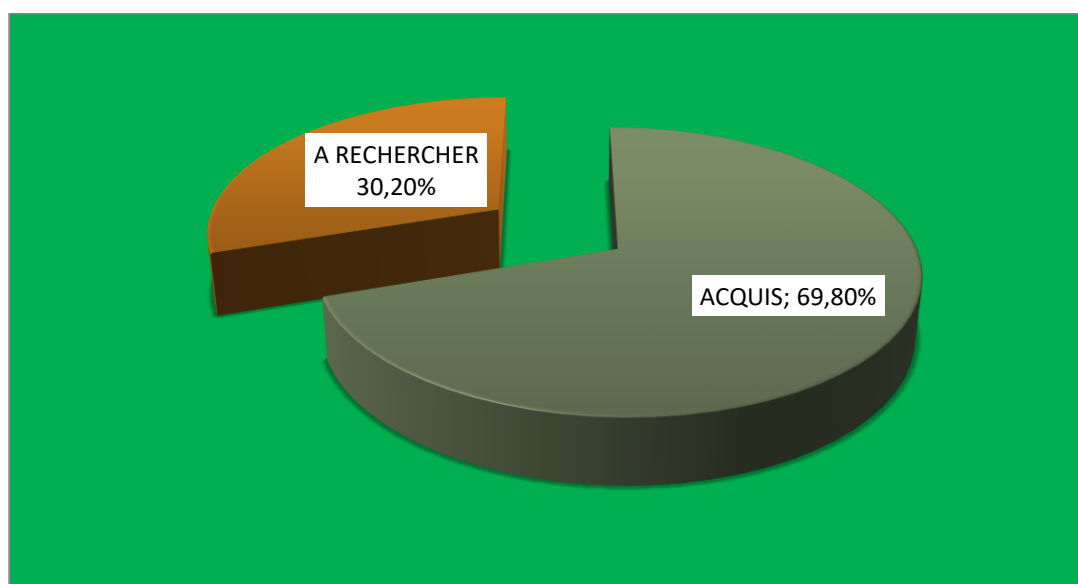
## Graphique 1 : Répartition des coûts par Pilier



## Graphique 2 : Répartition par sources de financements nécessaires



## Graphique 3 : Répartition par sources de financement



## TABLEAU 33 : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES DU KWILU 2021-2025

PILIER	Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
PILIER I	Montant	51 834,00	44 384,00	38 454,00	36 584,00	36 584,00	207 840,00
	Acquis	38 509,00	33 509,00	27 759,00	26 259,00	26 259,00	152 295,00
	Etat	11 487,00	11 487,00	10 487,00	10 487,00	10 487,00	54 435,00
	Province	20 870,00	15 870,00	11 620,00	10 120,00	10 120,00	68 600,00
	Bailleurs	6 152,00	6 152,00	5 652,00	5 652,00	5 652,00	29 260,00
	A rechercher	13 325,00	10 875,00	10 695,00	10 325,00	10 325,00	55 545,00
PILIER II	Montant	30 440,81	36 010,83	17 051,51	16 288,60	12 914,49	112 706,24
	Acquis	20 479,40	23 159,92	13 018,29	13 356,28	10 031,49	80 045,38
	Etat	12 472,99	5 975,14	6 058,08	6 102,74	4 270,36	34 879,31
	Province	2 557,38	12 304,63	2 444,78	2 501,68	2 240,88	22 049,35
	Bailleurs	5 449,03	4 880,15	4 515,43	4 751,86	3 520,25	23 116,72
	A rechercher	9 961,41	12 850,90	4 033,22	2 932,32	2 883,00	32 660,86
PILIER III	Montant	46 030,00	50 180,00	49 120,00	45 050,00	39 130,00	229 510,00
	Acquis	37 730,00	43 630,00	38 790,00	39 750,00	33 910,00	193 810,00
	Etat	10 100,00	11 050,00	6 240,00	9 800,00	9 580,00	46 770,00
	Province	19 030,00	23 780,00	29 250,00	21 650,00	18 430,00	112 140,00
	Bailleurs	8 600,00	8 800,00	3 300,00	8 300,00	5 900,00	34 900,00
	A rechercher	8 300,00	6 550,00	10 330,00	5 300,00	5 220,00	35 700,00
PILIER IV	Montant	17 235,00	57 448,00	64 205,00	64 285,00	56 178,00	259 351,00

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

	Acquis	9 735,00	29 433,00	37 260,00	37 160,00	29 143,00	142 731,00
	Etat	2 375,00	7 175,00	7 075,00	7 075,00	7 075,00	30 775,00
	Province	4 740,00	5 398,00	13 625,00	13 535,00	5 568,00	42 866,00
	Bailleurs	2 620,00	16 860,00	16 570,00	16 570,00	16 570,00	69 190,00
	A rechercher	7 500,00	28 015,00	26 945,00	27 125,00	27 035,00	116 620,00
<b>PILIER V</b>	Montant	52 400,00	15 880,00	15 060,00	14 660,00	12 300,00	110 300,00
	Acquis	38 920,00	9 500,00	9 030,00	8 520,00	7 000,00	72 970,00
	Etat	3 250,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00	1 000,00	8 000,00
	Province	27 970,00	3 550,00	3 380,00	3 270,00	3 000,00	41 170,00
	Bailleurs	7 700,00	4 700,00	4 400,00	4 000,00	3 000,00	23 800,00
	A rechercher	13 480,00	6 380,00	6 030,00	6 140,00	5 300,00	37 330,00
<b>TOTAL PAP 2021-2025</b>	Montant	197 939,81	203 902,83	183 890,51	176 867,60	157 106,49	919 707,24
	Acquis	145 373,40	139 231,92	125 857,29	125 045,28	106 343,49	641 851,38
	Etat	39 684,99	36 937,14	31 110,08	34 714,74	32 412,36	174 859,31
	Province	75 167,38	60 902,63	60 319,78	51 076,68	39 358,88	286 825,35
	Bailleurs	30 521,03	41 392,15	34 437,43	39 273,86	34 642,25	180 266,72
	A rechercher	52 566,41	64 670,90	58 033,22	51 822,32	50 763,00	277 855,86

## 4.2. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE

Tableau 34 : Illustration du cadrage macroéconomique.

Taux de croissances sectoriels en %	Historique					moyenne 2016-2020
	2016	2017	2018	2019	2020	
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>6,1</b>	<b>0,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>
I. AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE	2,6	0,9	1,7	5,9	0,1	2,2
A. AGRICULTURE	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
B. PECHE	3,0	-5,7	-5,9	9,4	-15,2	-2,9
C. ELEVAGE	0,2	-0,5	4,5	16,3	3,0	4,7
II. FORESTERIE	11,1	28,5	20,0	8,2	2,0	14,0
III. MINES	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>11,2</b>	<b>12,1</b>	<b>13,1</b>	<b>11,7</b>	<b>13,9</b>	<b>12,4</b>
I. PRODUCTION MANUFACTURIERE	5,8	5,8	5,8	26,2	27,5	14,2
II. PRODUCTION D'ELECTRICITE	21,0	22,1	23,1	17,8	18,9	20,6
III. PRODUCTION D'EAU POTABLE	31,5	32,6	33,6	26,2	27,5	30,3
IV. BTP/INFRASTRUCTURES	14,6	15,7	16,7	0,0	0,0	9,4
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>5,6</b>	<b>5,7</b>	<b>6,2</b>
I. SERVICES MARCHANDS	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,9</b>
1. Commerce	7,0	7,0	7,0	7,2	7,2	7,1
2. Transports	5,0	5,0	5,0	5,5	5,5	5,2
4. Tourisme, hôtels, restaur.	7,2	7,2	7,2	0,0	0,0	4,3
6. Autres services	5,5	5,5	5,5	5,0	5,0	5,3
II. SERVICES NON MARCHANDS	5,0	5,0	5,0	0,0	0,0	3,0
<b>PIB AUX COÛTS DES FACTEURS</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>4,4</b>	<b>6,3</b>	<b>2,0</b>	<b>4,1</b>
DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	4,1	4,0	4,4	6,3	2,0	4,1
<b>PIB AUX PRIX DU MARCHÉ</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>4,4</b>	<b>6,3</b>	<b>2,0</b>	<b>4,1</b>

Source : cadrage macroéconomique, décembre 2020.

### 4.2.1. HISTORIQUE DE LA CROISSANCE

La Province du Kwilu est essentiellement agricole.

La croissance du PIB a été tirée principalement par la branche « agriculture, pêche et élevage » dont la contribution moyenne à la croissance enregistrée s'est affichée à 1,6 point sur la période de 2016 à 2020 alors que le PIB a progressé en moyenne de 4,1% sur la période à côté d'une inflation moyenne de 20,2%. Ce taux moyen local de 4,1% est cependant supérieur au taux moyen national fixé à 2,9% avec une baisse de 1,7% en 2020. L'analyse sectorielle renseigne que le secteur primaire, soit 82%, est principalement la source et le moteur de la croissance suivi du secteur tertiaire, soit 15%, et le secteur secondaire

2,9%. Au cours de cette période, suite à la pandémie de la COVID-19 et ses mesures d'accompagnement qui ont occasionnées la hausse exagérée de prix et la rareté de certains produits, la croissance a ralenti à 2,0 % en 2020 après 6,3% en 2019.

Indiqué précédemment, le taux de croissance dans la branche « agriculture, pêche et élevage » est de 2,2% en moyenne sur la période de 2016-2020 (pour une contribution moyenne de 1,6 point) avec l'élevage comme la sous-branche propulseuse de cette branche dont la croissance s'est affichée à 4,7% en moyenne contre la pêche dont la croissance est négative à -2,9 %. Cepen-

dant, la branche production d'eau potable est celle qui a enregistré une croissance moyenne la plus élevée de 30% mais dont la contribution à la croissance demeure très faible, soit 0,05 point et la branche production électricité, qui a enregistré pour sa part, une croissance

moyenne de 20,6% (pour une contribution moyenne à la croissance de 0,02 point).

La branche commerce est la deuxième quant à son importance dans l'économie de la province, soit 10,0%.

### 4.2.2. PERSPECTIVES DE LA CROISSANCE

#### 4.2.2.1. Principales politiques macroéconomiques et sectorielles

Les principales politiques macroéconomiques et sectorielles soutenant l'activité économique sont autant de facteurs qui expliquent la consolidation des perspectives de cette croissance économique de la province.

L'assouplissement de la politique budgétaire devrait pouvoir contribuer à la

stabilisation du cadre macroéconomique et au soutien de l'investissement.

Les prévisions de la croissance du PIB réel qui se situeraient actuellement en baisse, à -1,7 %, en 2020 devraient s'accélérer pour atteindre 4,8% en 2024.

#### 4.2.2.2. Risques qui pèsent sur les perspectives de croissance

Malgré que les perspectives économiques à court et moyen terme demeurent favorables pour la province, plusieurs risques pèsent sur la baisse du scénario.

Sur le plan international, il s'agit entre autres du retournement à la baisse des exportations des matières premières

notamment l'or et le coltan sur la période due essentiellement à la pandémie de la COVID-19.

Sur le plan national, il se révèle des vulnérabilités potentielles suscitées par la situation intérieure, qui affectent gravement le profil de croissance ainsi que le solde global consolidé des opérations financières de l'Etat.

### 4.2.3. Actions politiques nécessaires

Pour soutenir la réalisation de ces perspectives de croissance, l'action publique est exigée afin de garantir l'accompagnement effectif des réformes structurelles ambitieuses préconisées au niveau central. Il est donc essentiel

de mettre en place des mesures proactives susceptibles de minimiser les risques qui pèsent sur la trajectoire de croissance économique de la province. Le présent cadrage macroéconomique, décliné sur la période 2021-2025 permet

au Gouvernement provincial de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle. Ce cadrage propose un scénario réaliste qui traduit les efforts du Gouvernement à influencer la trajectoire des indicateurs macroéconomiques à court et à moyen termes. Le scénario programme repose sur les politiques sectorielles à mettre en œuvre. Pour la période prévisionnelle, il est proposé la restauration de la stabilité du cadre macroéconomique, la relance de l'activité économique et l'amélioration du climat des affaires au niveau provincial.

Les principales hypothèses sont déclinées de la manière suivante :

- **Une amélioration du climat des affaires ;**
- **La mise en œuvre des pratiques agricoles résilientes et de la pisciculture à grande échelle ainsi que l'utilisation de l'élevage moderne pourraient stimuler la croissance dans le secteur ;**
- **L'accroissement des investissements publics ainsi que la réhabilitation des infrastructures de base (routes de dessertes agricoles et provinciales).**

### 4.3. STRATEGIE DE FINANCEMENT

Le Gouvernement provincial assurera la mobilisation des fonds pour le financement du Plan de développement 2020-2024, notamment, à travers **ses ressources propres, l'aide publique au développement à mobiliser** pour soutenir les efforts de développement et **les flux de capitaux privés**. Concernant **les sources de financement** du présent

Plan de développement provincial, le Kwilu va recourir à **trois types de recettes**, à savoir : (i) **40 % des recettes à caractère national venus de la rétrocession** et **les recettes mobilisées par la Province en interne**; (ii) **l'appui des bailleurs des fonds** ainsi que (iii) **les fonds issus du partenariat public-privé**.

#### 4.3.1. Ressources internes (Etat et province)

##### 4.3.1.1. Recettes à caractère national

La Constitution de la RDC promulguée le 18 février 2006 stipule en son article 175 alinéa 2 que « **la part des recettes à caractère national allouée aux provinces est établie à 40 %** ». Ces 40% devraient être retenues, normalement, à la source mais hélas, la rétrocession a été adoptée, comme mode de transfert de ces

40% aux provinces. Ces recettes à caractère national ont pour objectif de couvrir les charges de secteurs transférés en **rémunérations, fonctionnement** et **investissement**.



### 4.3.1.2. Recettes propres à la Province

En référence à la loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, la Province du Kwilu a

créé la **Régie Provinciale des Recettes du Kwilu (DGREK)** qui a pour but de mobiliser toutes les recettes propres de la Province.

### 4.3.2. Ressources extérieures (Bailleurs de Fonds)

Pour exécuter ce Plan de développement provincial, les Agences du Système des Nations Unies, les ONG internationales, la Société civile ainsi que les confessions religieuses aideront le gou-

vernement provincial à atteindre l'objectif fixé d'arriver au développement de la province grâce à leurs interventions à travers les dons et différents prêts.

### 4.3.3. Partenariats public-privé

Le secteur privé devrait jouer un rôle primordial et essentiel dans l'économie provinciale grâce à la création d'emplois, la mobilisation de ressources fi-

nancières, l'innovation et le développement technologique. On retrouvera dans ce secteur privé, essentiellement, les entreprises privées et les ONG locales.

# Chapitre 5 : Dispositif de mise en Œuvre et suivi-évaluation

## 5.1. REDEVABILITE ET PARTAGE DE L'INFORMATION

Afin d'impliquer toute la population à s'approprier la mise en œuvre de ce PDP, établir une stratégie de communication est indispensable.

A travers cette dernière, tous les acteurs impliqués dans l'élaboration de ce document devront s'assurer de l'effectivité de sa mise en œuvre.

De ce fait, le gouvernement provincial élaborera une feuille de route afin de : (i) tracer le chemin à suivre dans la vulgarisation de ce document pour l'appropriation de tous ; et (ii) de faire régulièrement des rapports auprès de la population.

Il s'agira particulièrement :

- 1°. **De renforcer les capacités des membres de l'exécutif provincial sur la mise en œuvre du PDP et son suivi-évaluation ;**
- 2°. **D'organiser des campagnes d'information et de sensibilisation en direction du grand public ;**
- 3°. **D'organiser des émissions radiodiffusées et télévisées pour la vulgarisation des actions à mener ;**
- 4°. **De diffuser l'information à travers les réseaux sociaux ;**
- 5°. **De tenir des échanges politiques ;**
- 6°. **D'organiser de revues trimestrielles et annuelles sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAP.**

## 5.2. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE

Pour ce **Plan de développement provincial 2020-2024**, le Gouvernement provincial mettra sur pied un cadre permanent pour suivre minutieusement la mise en œuvre du PDP à travers son PAP.

Ainsi, le Plan de développement sera mis en œuvre par le **Gouvernement Provincial**, sous **le pilotage politique** du

**Gouverneur de province**, tout en bénéficiant de l'appui de **l'Assemblée Provinciale, de la Société civile, des services techniques provinciaux** ainsi que **des Partenaires Techniques et Financiers**.

**Chaque Ministre provincial** devra (i) **assurer la gestion du secteur relevant de ses attributions** suivant **les objectifs**

**sectoriels contenus dans le plan de développement, et (ii) mettre en œuvre le programme sectoriel à travers un schéma de mise en œuvre.**

Ainsi, conformément au **Plan National Stratégique de Développement**, il sera institué **un comité de pilotage politique (placé sous l'autorité du Gouverneur de province), un comité de pilotage technique (placé sous l'autorité du Ministre provincial du Plan) et des commissions interministérielles spécialisées**, notamment celles qui se chargeront des questions relatives à **la gouvernance, aux**

**secteurs sociaux, aux secteurs productifs, aux infrastructures et à l'environnement.**

Concernant les orientations relatives à la mise en œuvre de ce Plan de Développement ainsi que les éventuels ajustements pouvant être envisagés après la revue à mi-parcours, le Gouvernement provincial devra utiliser le cadre indiqué qu'est la conférence des gouverneurs, pour les échanges d'harmonisation entre le pouvoir central et les provinces.

### 5.3. ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

Il faudrait également marteler que la mise en œuvre de ce Plan de développement requiert l'implication de tous les acteurs.

Ainsi, la responsabilité de chaque acteur pourrait être définie comme suit :

1. **Le pouvoir central** devra allouer à la Province les ressources financières telles que prévues par la constitution et les lois organiques (Rétrocessions, subventions et dotations).
2. **L'exécutif provincial** devra mobiliser les recettes provinciales et locales, assurer la coordination et la cohérence des politiques, procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants, renforcer le partenariat avec d'autres parties prenantes au développement, associer les partenaires, améliorer le climat des affaires au profit du secteur privé et instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.
3. **Les Entités Territoriales Décentralisées** devront réaliser des actions de développement local avec les recettes rétrocédées et produites sur leurs budgets. Elles auront à conduire le développement avec leurs Comités locaux de développement.
4. **Le secteur privé** devra jouer son rôle traditionnel de vecteur de croissance et de l'emploi.

5. **La société civile** dans son ensemble devra s'impliquer dans la réalisation et le suivi des actions de ce Plan et renforcer le partenariat avec les autres acteurs au développement. Elle devra contribuer activement à la vulgarisation des textes légaux et réglementaires de différents secteurs et à l'implication de toute la population pour la réussite de la mise en œuvre de cet outil de développement provincial.
6. **Les partenaires techniques et financiers, les ONG internationales de développement et autres agences de coopération** devront notamment :
  - ✓ Renforcer les capacités des structures institutionnelles ;
  - ✓ Assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province ;
  - ✓ Redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages durables en faveur des populations.

### 5.4. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

L'approche choisie pour le suivi-évaluation de ce plan de développement met l'accent sur l'implication de toutes les parties prenantes et un partage clair des rôles et des responsabilités entre différents acteurs.

Le cadre permanent devra promouvoir le principe de la responsabilisation des ministères sectoriels et des structures provinciales dans le suivi des actions pour une Gestion efficace Axée sur les Résultats de Développement (GARD).

#### 5.4.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

La collecte des informations nécessaires au suivi-évaluation reposera sur quatre outils :

- ✓ **Les enquêtes périodiques** : recensements de la population, enquêtes sur les conditions de vie, et enquêtes démographique et de santé.
- ✓ **Les statistiques administratives** : Le développement de celles-ci est essentiel pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice).
- ✓ **Les missions de supervision** : Dans les principaux ministères provinciaux, des missions de supervision seront systématisées progressivement afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées annuellement, elles devront

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

faire l'objet d'une préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services provinciaux déconcentrés et décentralisés pour la collecte des données.

- ✓ **Les réunions périodiques de suivi :**  
Outre les réunions périodiques de

suivi propres aux différents ministères, **le Ministère Provincial en charge du Plan** veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan de développement dont chaque organe devra établir un calendrier annuel de réunions.

### 5.4.2. REPORTING, PERIODICITE ET RESPONSABILITE

Tableau 35 : Outil de Reporting

Périodicité	Reporting	Responsable
Mensuelle	• Comptes rendus des travaux de groupes sectoriels	Groupes sectoriels
Trimestrielle	• Tableaux de bord « sectoriels » (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans le PAP)	Ministères sectoriels
	• Tableaux de bord provincial (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans le PAP)	Min. Prov. Plan
	• Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme)	Min. Prov. Plan et Budget
	• Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan provincial	Div. Provincial du Plan
Annuelle	• Rapports annuels de performance des budgets programmes sectoriels	Ministères provinciaux
	• Rapport annuel de performance des plans d'actions/Budget programme provincial	Min. Plan et Gouvernement provincial
	• Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (cfr. Déclaration de Paris)	Min. Plan/ PGAI Provincial
	• Tableau de bord pour le suivi des ODD ; rapport consolidé de mise en œuvre du Plan provincial.	OCDD, Div. Prov. Plan
Rapports supra-annuels	• Rapport de réalisation des ODD	OCDD, Div. Prov. Plan
	• Evaluation du Plan provincial	Min. Plan & Div. Provincial/Plan

### 5.5. FACTEURS DE RISQUES ET CONTRAINTES

Le Kwilu a le potentiel qu'il faut pour atteindre les objectifs fixés à travers la mise en œuvre de son Programme d'Actions Prioritaires 2020-2024. Malgré cela, il existe plusieurs contraintes et/ou

Voici quelques facteurs les expliquant :

#### 1) **Absence des organes délibérants et exécutifs prévus dans les Entités Territoriales Décentralisées.**

En effet, les ETD sont des parties prenantes importantes dans la mise en œuvre du Plan de développement provincial.

Actuellement, ces Entités ne sont gérées que par les maires, les bourgmestres, les chefs de secteur et de chefferie non élus par le peuple. Elles attendent leurs organes délibérants et exécutifs à l'issue des élections locales, communales et urbaines pour leur opérationnalisation.

La bonne gouvernance et la transparence dans la gestion de ces entités continuera à poser problème tant que tous ces organes ne seront pas mis en place.

#### 2) **Retard dans la mise place de la Fonction publique provinciale.**

Le Gouvernement provincial mettra en œuvre son Programme à travers les services administratifs. Jusqu'alors, la fonction publique provinciale n'est pas encore installée mais les agents et cadres de quelques services déjà décentralisés

risques majeurs de natures diverses à l'interne comme à l'externe pouvant compromettre la réussite de ce Plan de développement.

sont gérés par la Fonction publique nationale. Elle constitue une contrainte qui limite l'autorité du Gouvernement Provincial.

#### 3) **Insuffisance de la rétrocession.**

Le Gouvernement Provincial reçoit la rétrocession du Gouvernement central qui ne tient pas compte de la capacité contributive et de la démographie de la Province.

Cette variable réduit les capacités financières de la Province pour mettre en œuvre son Programme de développement.

#### 4) **Situation hors Province.**

En outre, les contraintes pourraient provenir, au plan externe, de la situation dans laquelle se trouve la RDC, liée à la lenteur de la reprise de l'activité économique mondiale, d'une dépréciation des cours des matières premières, du taux de change du dollar, de l'instabilité institutionnelle nationale et aussi de la situation imposée par le Coronavirus.

### 5) **Le blocage au niveau interne**

Une faible exécution ou la non-exécution des dépenses d'investissement pourrait affecter significativement l'action du Gouvernement provincial et compromettre, à cet égard, l'atteinte des objectifs fixés dans ce Programme d'actions prioritaires.

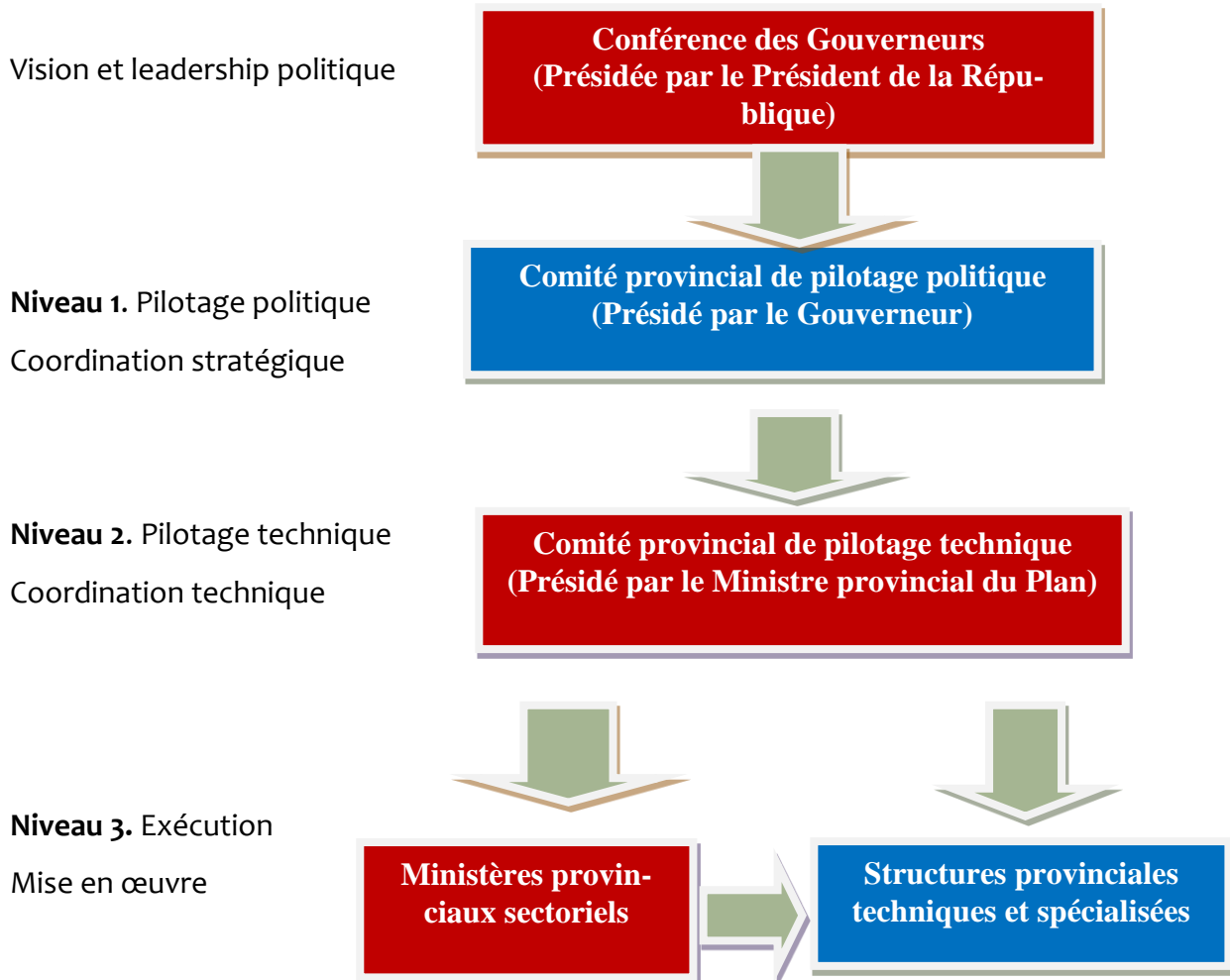
### 6) **La faible appropriation dudit Plan par les élus locaux et le Gouvernement Provincial :**

Cette faible appropriation serait un gros blocage à l'exécution des actions logées dans ce Plan de développement.

Pour minimiser ces risques, il est nécessaire, de la part des différents acteurs, de s'engager fermement et de démontrer une solidarité soutenue.

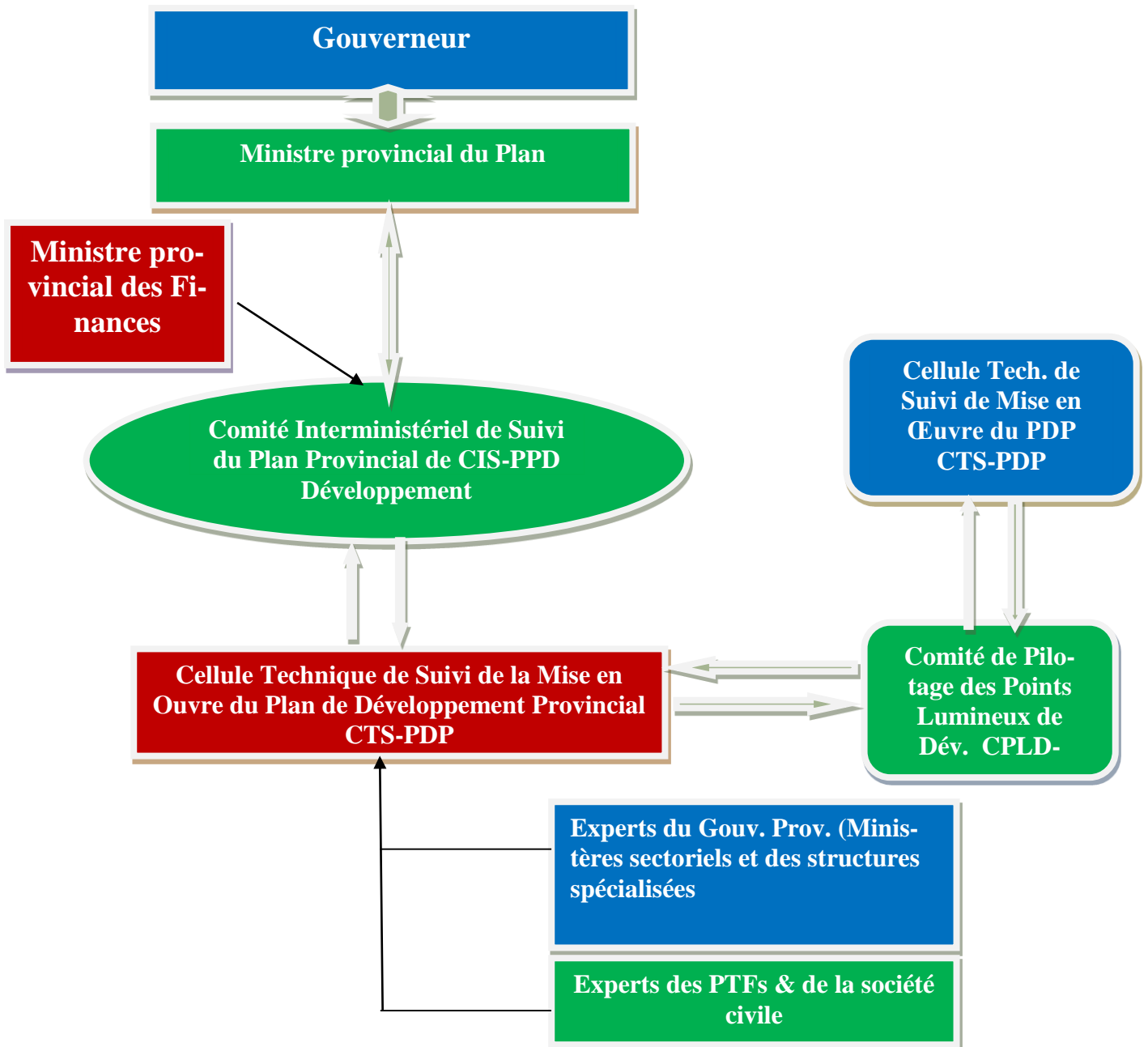
# ANNEXES

## 1. Cadre de mise en œuvre du Plan de Développement Provincial : Conseil Provincial de Planification





## 2. Cadre institutionnel de suivi évaluation du Plan de Développement Provincial



## 3. ANALYSE DE LA FRAGILITE DU KWILU réalisé en Février 2019.

### 3.1. Analyse du spectre

#### A. Spectre en chiffres

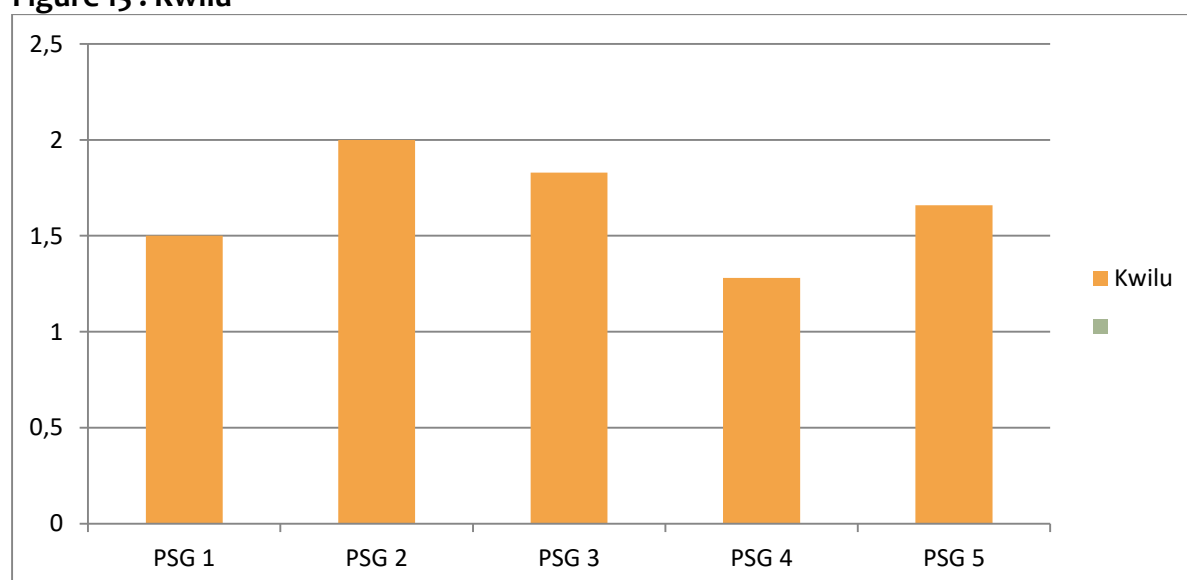
Tableau 12 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Recons- truction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,5				
Sécurité		2			
Justice	1,83				
Fondements Economiques	1,28				
Revenus et Ser- vices	1,66				

Source : Matrice de fragilité de la province

#### B. Spectre en histogramme

Figure 15 : Kwilu



Source : Matrice de la Province

Le spectre de la province indique clairement que les 5 PSG sont dans la phase de crise. Deux explications peuvent justifier cette situation : il y a d'abord le fait que la province vient à peine de naître et à ce titre, elle se trouve être encore dans la phase de balbutiements, étant donné qu'elle ne dispose pas encore de toutes les infrastructures nécessaires dignes d'une province ; ensuite, qu'à peine née,

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

elle est confrontée déjà à des problèmes d'ordre sécuritaire et humanitaire sans précédent, pour une entité qui se cherche encore, cela ne paraît pas évident.

Le niveau élevé du PSG 3-Justice, trouve son explication du fait de la mise en application de certaines des problèmes juridiques et judiciaires engendrés par le démembrement et qui doivent se poser certainement et sûrement avec beaucoup d'acuité, et que la province essaie, pour autant qu'elle peut, de résoudre et ce, dans la mesure de ses possibilités.

### 3.2. Recommandations

#### A. PSG 1-politique légitime et inclusive

Dans le secteur de politique et inclusive, les recommandations suivantes ont été formulées :

- ✓ Renforcer les capacités des acteurs judiciaires notamment ceux de la Cour d'Appel dans l'interprétation des textes ;
- ✓ Organiser les élections locales municipales et urbaines à l'issue desquelles les organes délibérants seront mis en place ;
- ✓ Mener les plaidoyers auprès des décideurs pour la nomination effective des femmes compétentes aux postes de commandement ;
- ✓ Redynamiser le comité provincial d'arbitrage des conflits coutumiers pour mettre un terme auxdits conflits et appliquer l'arrêté ministériel relatif à la résolution des conflits coutumiers.

#### B. PSG 2-sécurité

Dans le domaine de la sécurité, les recommandations suivantes ont été faites :

- ✓ Promouvoir les investissements générateurs d'emplois décents afin de résorber le chômage qui sévit dans le milieu des jeunes pour éviter la délinquance, le banditisme etc. ;
- ✓ Mettre en place un plan de convergence, entre le foncier et le coutumier, pour l'exploitation des ressources naturelles ;
- ✓ Prendre des mesures sévères contre les auteurs d'érection des barrières non autorisées ;
- ✓ Définir une stratégie de mobilisation des ressources internes pour le secteur de sécurité ;
- ✓ Clarifier les attributions de chacun des services dans ce secteur afin d'éviter le chevauchement entre les différents services de sécurité.

#### C. PSG 3-justice

Pour ce secteur, les recommandations suivantes ont été émises :

- ✓ Poursuivre l'installation et la construction des tribunaux spécialisés pour enfants ;
- ✓ Améliorer les conditions de vie du personnel de la justice ;
- ✓ Mettre en place une politique de promotion de la justice traditionnelle ;
- ✓ Informer la population sur les différentes réformes judiciaires intervenues ainsi que leur impact dans la société ;
- ✓ Sanctionner en disciplinaire les auteurs des abus pour non-respect de la dignité humaine.

#### D. PSG 4-fondements économiques

Dans ce domaine, les principales recommandations ont été les suivantes :

- ✓ Moderniser l'agriculture, la province étant à vocation agricole ;
- ✓ Installer les infrastructures portuaires appropriées afin de rendre le commerce beaucoup plus fluide ;
- ✓ Mener un plaidoyer au niveau du gouvernement central pour mettre en place un plan d'aménagement du territoire qui prendre en compte la construction d'une route pour relier Bandundu-ville à Kikwit ;
- ✓ Faciliter l'obtention des documents officiels pour la reconversion du secteur informel au secteur formel ;

- ✓ Renforcer les mesures d'application des textes légaux et réglementaires en matière d'emploi et des conditions de travail.

### **E. PSG 5-revenus et services**

Dans le domaine des revenus et services, les recommandations ont été les suivantes :

- ✓ Installer la cellule provinciale de l'ANAPI pour la promotion des investissements dans la province ;
- ✓ Appliquer la loi en matière de fiscalité pour la rendre plus souple et efficace ;
- ✓ Mener un plaidoyer auprès du gouvernement central pour le respect des procédures de passation de marché public attribué dans la province ;
- ✓ Augmenter la capacité de l'Etat (province) à coordonner la fourniture des services sociaux de base ;
- ✓ Créer des décharges publiques afin d'assainir le milieu car le taux d'assainissement de la province est de moins de 5%, en milieu rural, contre 3,33%, en milieu semi-urbain ; elle compte parmi les provinces ayant le taux le plus bas en matière d'assainissement.



4. Tableau de Correspondance PNSD-ODD-PAI/PMA-NEW DEAL-PDP

PILIER I : VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN, DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL				
Objectif stratégique du PNSD	ODD	Domaine Prioritaire PAI/PMA	PSG NEW DEAL	Objectif du PDP
Atteindre le développement humain à travers la dimension de la croissance inclusive portée par un accès massif aux services sociaux de base	ODD 4	Domaine 5 : DEVELOPPEMENT SOCIAL ET HUMAIN	PSG 4: Fondements économiques, PSG 5 Revenu et Services	Assurer une éducation pour tous
				Développer un enseignement Pré- primaire, primaire et secondaire de qualité pour apporter à tous les savoirs et les compétences de base
				Combattre le COVID en milieu scolaire et étudiantin
				Promouvoir la formation professionnelle
	ODD 3			Construire et/ou réhabiliter et équiper les infrastructures sanitaires

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

				Appuyer la bonne gouvernance du secteur
				Appuyer la lutte contre les grandes endémies, pandémies (PALUDISME, TUBERCULOSE, VIH / SIDA, covid-19) et maladies de l'enfance
				Renforcer les capacités des communautés et améliorer leurs connaissances sur le Covid-19
	ODD 8			Promouvoir la formation professionnelle
	ODD 5			Lutter contre les violences faites au Genre

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

	ODD 8			Mettre en place un partenariat provincial constructif pour l'employabilité de la jeunesse
	ODD 4			Promouvoir les unités génératrices d'emplois et de revenus
	ODD 4			Construire/réhabiliter et équiper les infrastructures culturelles dans les villes et territoires
	ODD 4			Appuyer et promouvoir les activités culturelles et artistiques
	ODD 4			Faciliter l'accès des services sociaux de base aux personnes vulnérables
	ODD4			Protéger les personnes vulnérables
	<b>PILIER II : RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE, RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT ET CONSOLIDATION DE LA PAIX</b>			
Mettre en œuvre efficacement des actions prioritaires de construction d'une économie croissance inclusive en RDC, au travers des réformes structurelles	ODD 16	DOMAINE 8 : BONNE GOUVERNANCE A TOUS LES NIVEAUX	PSG 1: Politique inclusive, PSG 2 Sécurité, PSG3 Justice, PSG 5 : Revenus et Services	Mettre en place à tous les niveaux des institutions démocratiques, efficaces et responsables



## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

				Améliorer la sécurité à l'intérieur et au niveau des frontières
				Poursuivre la Décentralisation
				Consolider l'indépendance de la justice et de l'environnement juridique
				Poursuivre la réforme administrative dans la Province
				Améliorer le processus de gestion des finances publiques provinciales
				Redynamiser les structures existantes
				Développer les capacités des institutions de contrôle des Finances Publiques
				Améliorer le climat des affaires
<b>CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE, DIVERSIFICATION ET TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE</b>				
Assurer l'inclusion sectorielle dans les secteurs à forte	ODD 1 et 2	DOMAINES : 1. CAPACITE DE	PSG 4: Fondements économiques	Augmentation de la production végétale

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

<p>potentialité de croissance (mines, hydrocarbures, métallurgie) et dans ceux à forte potentialité d'emplois (foresterie, agriculture vivrière et de rente, agro-industrie) en vue de la création soutenue de la richesse nationale.</p>		<p>PRODUCTION ; 2.AGRICULTURE, SECURITE &amp; DEVELOPPEMENT RURAL ; 3.COMMERCE ; 4.PRODUITS DE BASE ; 7.MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES &amp; RENFORCEMENT DES CAPACITES</p>		Augmenter la production animale
				Augmenter la production halieutique et piscicole
				Réorganiser les activités du secteur pétrolier
				Développer les secteurs du commerce, banques, microfinances et assurances
				Relancer l'industrialisation
				Assurer la promotion de l'écotourisme
				Promouvoir le développement du secteur minier
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES				
<p>Réaliser l'aménagement du territoire, le désenclavement du territoire national, le développement des axes de transport prioritaires ainsi que la mobilité nationale afin de soutenir la croissance économique et l'interconnexion économique des provinces.</p>	<p>ODD 8 et 9</p>	<p>AXE 1 : CAPACITE DE PRODUCTION (VOLET INFRASTRUCTURES ET ENERGIE)</p>	<p>PSG 5 Revenus et Services</p>	Améliorer les conditions des transports inter urbain de secteur routier, fluvial et aérien
				Assurer la mobilité régulière des personnes et leurs biens sur les voies de communication

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

				Assurer une bonne gestion des bâtiments et édifices publics
				Renforcer les capacités matérielles
				Améliorer le taux de desserte en électricité et en eau potable dans les grandes agglomérations et dans les milieux ruraux
				Etendre le réseau d'eau et d'électricité dans toutes les localités qui en sont dépourvues
				Assurer la couverture médiatique et former des cadres
				Renforcer les capacités du secteur
				Améliorer le cadre de vie et équilibrer les espaces
<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE</b>				
Garantir la durabilité du développement, par l'atténuation des effets de	ODD 6 et 11	AXE 6 : CRISES MULTIPLES ET	PSG 5 Revenu et Services	Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

changements climatiques, l'adaptation aux effets de ces changements déjà présents et l'arbitrage entre la conservation et les différentes autres utilisations des espaces stratégiques.		AUTRES DEFIS EMERGENTS		Réduire sensiblement le taux de pollution
				Améliorer les conditions de vie des populations en milieux péri-urbain & Rural



## BIBLIOGRAPHIE

1. DIADIA. KOY HT, Diagnostic sectoriel pour un développement durable : Potentialités, Défis et Enjeux, Sarrebruck, Allemagne, éd. Universitaires Européennes, 2018
2. Dictionnaire Petit Larousse, 1989
3. Le Dictionnaire de notre temps, éd. Hachette, 1991
4. [www.leganet.cd](http://www.leganet.cd)
5. [www.journalofficiel.cd](http://www.journalofficiel.cd)
6. [www.caid.cd](http://www.caid.cd)
7. Loi de programmation n° n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces
8. Loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006
9. Ministère du Plan, Rapport provincial sur l'évaluation de la fragilité en République Démocratique du Congo, Kinshasa, février 2019
10. Ministère du Plan, Contextualisation et priorisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la République Démocratique du Congo : Rapport national, Secrétariat Technique, Kinshasa, septembre 2016 ;
11. Ministère du Plan : Institut National de la Statistique, Annuaire statistique 2017, Kinshasa, INS, 2019
12. Ministère du Plan, Plan Quinquennal de Croissance et d'Emploi 2011-2015 du Bandundu, 2<sup>ème</sup> Editions mars 2015
13. Ministère du Plan, Plan National Stratégique de Développement, 2019-2023, Kinshasa 2020
14. PNUD/UNOPS, Monographie de la province du Bandundu, 1998
15. PNUD, Profil Pauvreté et conditions de vie du Kwilu, Bandundu, 2016
16. Ministère du Plan, Enquête Démographique et de Santé, 2007
- Ministère du Plan, Enquête Démographique et de Santé II (EDS-RDC II) 2013-2014, Kinshasa, septembre 2014
17. Ministère du Plan : Institut National de la Statistique, Rapport de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages de 2004 – 2005
18. Ministère du Plan : Institut National de la Statistique, MICS-Paludisme 2017-2018, Kinshasa, INS, septembre 2019
19. Province du Kwilu, Programme d'Actions du Gouvernement provincial, Bandundu, mai 2019
20. Province du Kwilu, Programme Provincial d'Urgence Covid-19, Bandundu, mai 2020



## COMITE D'ELABORATION

<b>PILOTAGE ET COORDINATION</b>	
Félicien KIWAY	Vice-Gouverneur de Province
Zéphirin MUMA NGOMONZEY	Ministre provincial du PLAN
<b>Supervision</b>	
Pierrot KASONGA	Directeur de la Planification Régionale/ Ministère du PLAN
Etienne de SOUZA	Coordonnateur CIDD / PNUD
Nelly KANKOLONGO	Experte CIDD / PNUD
Professeur KAMATE	Coordonnateur du PROJET PNA/PNUD
KANDA MUKANYA	Conseiller à la Vice-Primature au Plan
<b>Equipe de rédaction</b>	
Hugues-Trésor DIADIA KOY	Expert en Planification de développement
Dieu-Merci UKUMU UFOY	Expert Macroéconomiste
Trésor MUSANKISHAYI LEJA	Expert en Planification de développement
Joujou VUKLA MOPANGA	Expert en Planification de développement
Neema KAHAMBU MUPIRA	Experte en Planification de développement
Éric BANTSHI BANTSHI	Expert en Planification de développement
Alexis MUNUNGI LEKI	Chef de Division Affaires étrangères
Remy MANGANI MUZINGA	Expert en Environnement
<b>Equipe pédagogique de validation</b>	
Félicien KIWAY	Vice-Gouverneur de Province
Zéphirin MUMA NGOMONZEY	Ministre provincial du PLAN
KITHULU MBUKU JULIETTE	Secrétaire Générale du Gouvernement Provincial
Pierrot KASONGA	Directeur de la Planification Régionale/ Ministère du PLAN
KITOKO SOMY	Chef de Division/Plan
Hugues-Trésor DIADIA KOY	Expert en Planification de développement
<b>Personnes ressources</b>	
KINSIE IMONE Achille	Chef de Bureau / Division Plan
MAYANGA LEONARD Pépé	Chargé de la programmation/ Division Plan
LUMBU KIHATI Jean Baptiste	Chef de Division/ Décentralisation
MALEMBE TAWABA Claris	Chef de Bureau / Division Intérieur
BAMBI EDO	Conseiller/Min. Provincial Plan et Budget
TAYEYE MAWEME	Directeur/ Société Civil " CDJP/KGE"
MATARI KOMBO	Rédacteur/Assistant du CB/ DT Budget
WILU ZUALA	Chef de Division/ Division Budget
MPIA PEMBE MBEMBE	Analyste / Division Plan



## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

<b>MBALA MANTSONGI</b>	<b>Chef de Division/ OSCEP-FP</b>
<b>EKWE THOY</b>	<b>Chef de Division/ Division Droits</b>
<b>MBIBI EDZUNG</b>	<b>Chef de Division/ Economie</b>
<b>IPAKALA KONI KARCA</b>	<b>Chef de Bureau / Division Plan</b>
<b>MIKUNDJI MANGUNG</b>	<b>Chef de Bureau / Division Industrie</b>
<b>SONO KIMBIOMO VINCENT</b>	<b>Chef de Division/ Division Commerce Extérieur</b>
<b>MUSEMO NZUSI</b>	<b>Chef de Division/ Division Mines</b>
<b>ONDJEIN MOSONYA</b>	<b>Chef de Bureau / Division Agriculture</b>
<b>METELA KIKONDA</b>	<b>Chef de Division/ Division Hydrocarbures</b>
<b>MAYA MANGWY</b>	<b>Coordonnateur / ONHR</b>
<b>KAPITEN BONSO</b>	<b>Chef de Division/ Division Développement Rural</b>
<b>GUDALABUNA MANZANZA</b>	<b>Chef de Division/ Division Pêche et Elevage</b>
<b>KASAY MAWAWA</b>	<b>Chef de Division/ Division Transport</b>
<b>MBEMBA MBUNI</b>	<b>DP/INS</b>
<b>MAKAMBU MWATA</b>	<b>Chef de Division/ Division Affaires Sociales</b>
<b>MWAMBU NGOY</b>	<b>Chef de Bureau / INS</b>
<b>NIKITA LOOL</b>	<b>Chef de Bureau / AT</b>
<b>MASEGA MUKISHI</b>	<b>Chef de Bureau / AT</b>
<b>PALAPA ZONO</b>	<b>Informaticien/ Division provinciale Finance</b>
<b>BASOKO BOLASINGA</b>	<b>Secrétaire/ Division Provinciale Plan</b>
<b>MADIKANI MUNGALA</b>	<b>Chef de Division/ Division Environnement</b>
<b>MADIKANI IBUNGU</b>	<b>Chef de Foret/ Division Environnement</b>
<b>MISWADI MANDALA</b>	<b>Membre/CPA-EHA</b>
<b>NYOKA MIHALA</b>	<b>Chef de Foret/ Division aménagement du Territoire</b>
<b>BENETTE NDIOKTAR</b>	<b>SGA/CT/ESU</b>
<b>MPIA MOSIMI</b>	<b>CT/ESU UNIBAND</b>
<b>TAZI TAWU YABQYE</b>	<b>Chef de Bureau/ Division Plan</b>
<b>KWATE GINDA</b>	<b>Chef de Bureau/ EPST Kwilu</b>
<b>MAKASHI MANGWANDA</b>	<b>Analyste/DPS Kwilu</b>
<b>MANGALABOY BOLOKO</b>	<b>Analyste/DPS Kwilu</b>
<b>ABUKANI BOLOKO</b>	<b>Chef de Bureau/ EPST</b>
<b>KINDUMBA TOLOMBA</b>	<b>Présidente / Dignité Humanité (Société Civile)</b>
<b>LHEKE SHITO</b>	<b>Bourgmestre Adjointe/ Min. Intérieur</b>
<b>DEPIANO EBALA BI</b>	<b>Chef de Bureau/ Finances</b>
<b>MATARI SELE</b>	<b>Chef de Bureau/ Genre, Famille et Enfant</b>
<b>KIBALA MALEBE</b>	<b>CT Chercheur/ CRSS</b>
<b>DIAKA MBO</b>	<b>Chef de Bureau/ Division Provinciale Plan</b>
<b>MWATHA MAKAMBU</b>	<b>Chef de Division/ Division Affaires Sociales</b>
<b>BARKONI BATSHIAKA</b>	<b>Directeur/ Centre de recherche en science sociale</b>

## Plan de Développement Provincial du Kwilu 2020-2024

<b>MUTSHIMA BAKANGELA</b>	<b>Directeur/ IGC</b>
<b>NTOTO LAMANGALE</b>	<b>Chef de Division/ Division Provinciale Travaux Public</b>
<b>MATAPISI NGWENG</b>	<b>Coordonnateur/Développement Rural</b>
<b>MUTUNI MAYALA</b>	<b>Division Pêche et Elevage</b>
<b>TSHIBANGU MULANGU</b>	<b>Assistant 2/ISC BDD</b>
<b>MUSWESWE MAURICE</b>	<b>Responsable Eglise Catholique</b>
<b>Appui technique</b>	
PNUD	
<b>Infographie</b>	
Hugues-Trésor DIADIA KOY	
<b>Photos</b>	
MADIKANI IBUNGU	
Hugues-Trésor DIADIA KOY	
Joujou VUKLA MOPANGA	